

LISTE ROUGE des PAPILLONS DE JOUR et ZYGÈNES



de **BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

DOCUMENT DE SYNTHÈSE



1

CONTEXTE, OBJECTIFS ET MISE EN ŒUVRE



QU'EST-CE QU'UNE LISTE ROUGE ?

Il s'agit d'un document dressant un bilan objectif du degré de menace pesant sur les espèces dans le territoire étudié. Elle permet de déterminer le risque de disparition des espèces végétales et animales qui s'y reproduisent en milieu naturel ou qui y sont régulièrement présentes.

Son élaboration repose sur la contribution d'un large réseau d'experts et associe les établissements et les associations qui disposent d'une expertise et de données fiables sur le statut de conservation des espèces. C'est donc un travail collaboratif impliquant de nombreuses structures et experts.

Ce travail répond à des critères internationaux élaborés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), qui permet également une comparaison des différentes listes publiées, à différentes échelles (régions, France métropolitaine, Outre-mer) mais aussi avec les autres pays du monde s'étant dotés de cet outil.

Au terme de l'exercice, toutes les espèces du groupe considéré sont passées au crible et se voient attribuer un niveau de menace allant de « moins concernée » (LC) à « espèce éteinte pour le territoire considéré » (RE) et pour lequel un code couleur charté est associé. Enfin, deux autres catégories supplémentaires permettent de séparer certaines espèces à « données insuffisantes » (DD) et celles pour lesquelles la méthodologie est jugée « non applicable » (NA).

Parmi les espèces classées comme menacées, plusieurs niveaux de menace sont définis : « vulnérable (VU) », « en danger (EN) » et « en danger critique (CR) ».

Dans la pratique, les Listes rouges permettent de hiérarchiser les espèces selon leur niveau de menace et aider à identifier les priorités (lorsque des choix doivent être opérés), d'orienter les stratégies de conservation mais aussi d'alerter et de mobiliser les pouvoirs publics sur les enjeux d'un territoire.

À un niveau plus local, les Listes rouges aident les prises de décision quant aux questions relatives à l'aménagement d'un territoire. C'est également un moyen de focaliser l'attention et de faire passer des messages forts auprès du grand public sur l'importance de préserver la Nature.

ESPÈCES MENACÉES



Espèce éteinte au niveau mondial



Espèce éteinte à l'état sauvage



Espèce disparue au niveau régional



Espèce en danger critique



Espèce en danger



Espèce vulnérable



Espèce quasi menacée



Espèce de préoccupation mineure



Données insuffisantes



Non applicable



Espèce non évaluée

POURQUOI UNE LISTE ROUGE RÉGIONALE SUR LES PAPILLONS DE JOUR ET LES ZYGÈNES DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ ?

Les papillons de jour (également appelés « rhopalocères ») et zygènes constituent un groupe d'insectes emblématique et caractéristique des milieux ouverts (prairies, pelouses sèches, marais, landes tourbeuses...). La France métropolitaine abrite sur son territoire 293 espèces (253 rhopalocères et 40 zygènes). Du fait de leur lien spécifique avec leurs plantes-hôtes et leurs habitats, **les papillons de jour sont reconnus comme des « bio-indicateurs » de l'état de santé des milieux naturels.**

Pourtant, **leurs populations ont fortement chuté dans les années 70 et 80**, notamment en raison de l'intensification des pratiques agricoles et d'une urbanisation croissante. Leurs habitats, complexes et fragiles, sont soumis à de fortes pressions (dégradation, disparition, modifications climatiques...), si bien que **ce déclin se poursuit encore aujourd'hui** voire s'accélère pour de nombreuses espèces.



Zygaena trifolii - T. Cuenot

LES ZYGÈNES

Les zygènes forment une famille de papillons de nuit reconnaissables à leurs ailes allongées majoritairement noires avec des taches rouges (parfois uniformément vertes ou noires) et leurs antennes massives. Parce qu'ils volent de jour et qu'ils fréquentent les mêmes milieux, ces papillons sont fréquemment étudiés en même temps que les rhopalocères.



Glaucopsyche alexis - B. Greffier

LES RHOPALOCÈRES

Les rhopalocères ou « papillons de jour » sont des insectes appartenant à l'ordre des Lépidoptères, lesquels se caractérisent par des ailes recouvertes d'écaillles colorées. Actifs de jour, les rhopalocères se distinguent principalement des « papillons de nuit » (ou hétérocères) par leurs antennes en forme de massue et la disposition de leurs ailes au repos, tenues à la verticale l'une contre l'autre.

La Liste rouge des papillons de jour de France métropolitaine fait état de près de 7% d'espèces menacées (16 espèces) ou déjà éteintes (1 espèce, le sylvain des spirées (*Neptis rivularis*)) sur le territoire, tandis que 18 autres sont quasi-menacées faisant grimper ce chiffre à 14%.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan régional d'actions en faveur des papillons de jour menacés, **l'établissement d'une Liste rouge à l'échelle de la Bourgogne-Franche-Comté est apparue comme nécessaire afin de disposer d'un outil commun permettant d'obtenir une vision collégiale et partagée de la situation dans la région.** En effet, deux listes coexistaient auparavant, une pour la Bourgogne et une pour la Franche-Comté, ce qui rendait difficile l'appropriation des enjeux à l'échelle du territoire régional.

MISE EN ŒUVRE DE LA MÉTHODOLOGIE

DÉMARCHE GÉNÉRALE

Il s'agit tout d'abord de **consolider le jeu de données** qui servira de base à l'évaluation. Pour cela, un appel à transmission de données est lancé auprès des différentes structures régionales et des bénévoles susceptibles de disposer de données non encore centralisées.

Il s'ensuit un long **travail de calculs et de synthèse** pour chaque espèce indigène : nombre de données sur la période considérée, évolution du nombre de mailles, calcul des aires d'occurrence et d'occupation...

Ce processus d'analyse long et complexe s'achève par la constitution d'un groupe d'experts en charge d'**évaluer les données** ainsi produites et de **définir un statut pour chaque espèce**. Afin d'être considérée comme fiable, la démarche doit pour finir être validée par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) et le Comité français de l'UICN avant publication officielle des résultats.

Concernant la Liste rouge des papillons de jour et zygènes de Bourgogne-Franche-Comté, **la période concernée par cette évaluation porte sur les années 2014-2023**, soit une période de 10 ans. Pour autant, la prise en compte des données plus anciennes permet de préciser le caractère durable et l'intensité dynamique de certaines tendances.

L'ÉVALUATION SELON LA MÉTHODOLOGIE DE L'UICN

Afin de pouvoir être comparées entre-elles, les **Listes rouges s'appuient sur une méthodologie de travail encadrée par un guide publié par l'UICN**. C'est donc cette dernière qui a été rigoureusement suivie. Elle consiste à classer chacune des espèces évaluées dans l'une des 11 catégories de la Liste rouge selon son risque de disparition dans le territoire étudié.

Pour cela, 5 critères d'évaluation sont utilisés en fonction des données disponibles pour chaque espèce. Il suffit qu'au moins un des critères soit rempli pour qu'une espèce soit classée dans l'une des catégories de menace (CR, EN, VU). Ce principe permet de rendre la méthodologie applicable à n'importe quel groupe taxonomique. En effet, si l'un ou l'autre des critères peut difficilement être renseigné pour l'espèce évaluée, l'évaluation peut toujours se baser sur les autres critères disponibles.

Par la suite, le travail se scinde en 2 étapes. La première consiste à réaliser une **évaluation initiale** de chaque espèce visée par la Liste rouge, en appliquant les catégories et critères permettant d'aboutir à un classement préliminaire. La seconde consiste à **ajuster si nécessaire** (et selon des règles strictes) **la catégorie préliminaire** en fonction des échanges possibles avec les populations présentes en dehors du territoire étudié.

Les 5 critères d'évaluation de la Liste rouge.

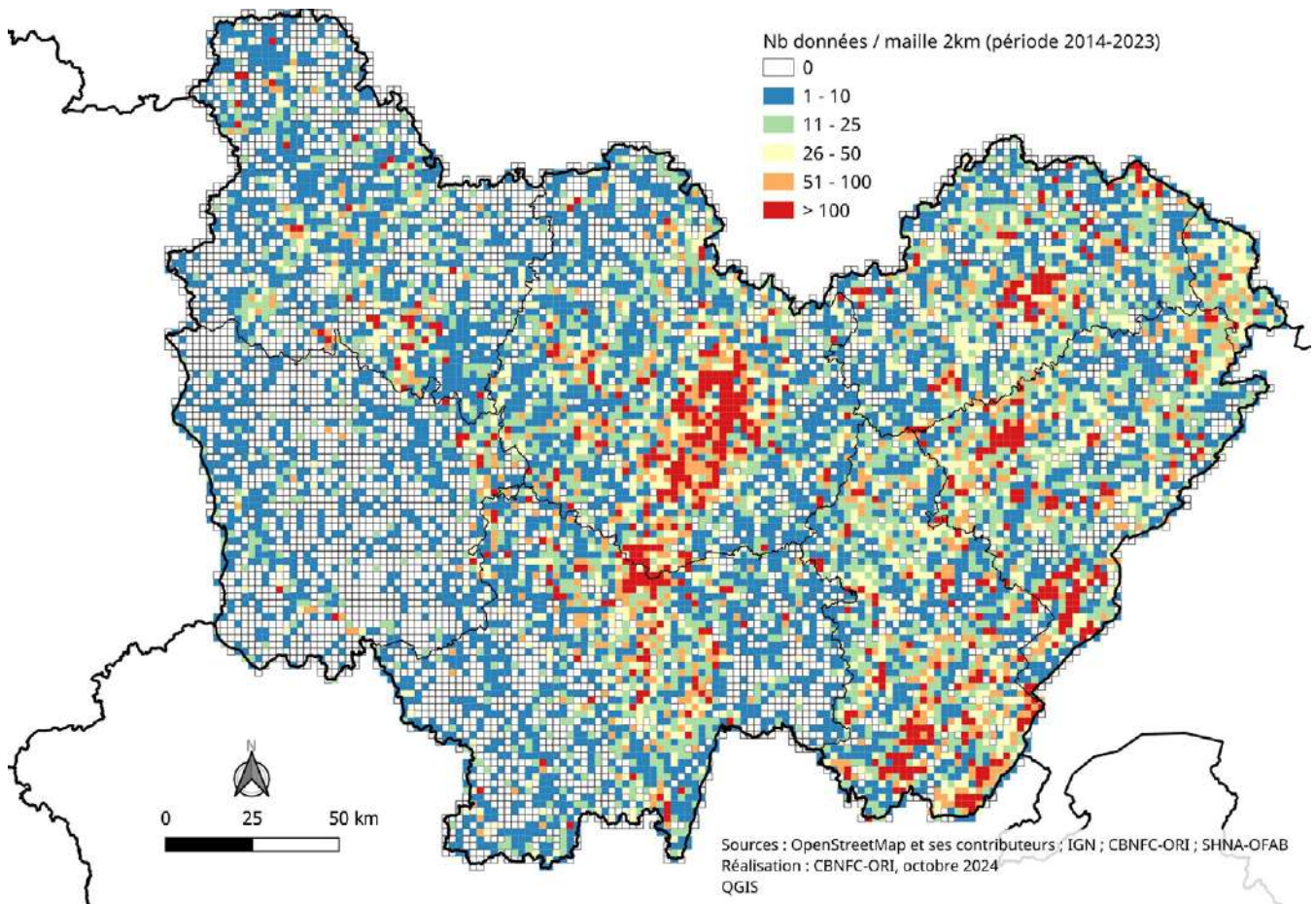
A	DÉCLIN DE LA POPULATION
B	AIRE DE RÉPARTITION RÉDUITE
C	PETITE POPULATION ET DÉCLIN
D	TRÈS PETITE POPULATION
E	ANALYSE QUANTITATIVE

Dans la pratique, concernant les populations d'insectes, les données d'effectifs sont très souvent lacunaires. Le critère B, basé sur des notions géographiques, est alors le plus fréquemment utilisé. Pour être valable, celui-ci doit être justifié par des sous-critères (ou conditions) relatifs à la fragmentation, le déclin (continu, constaté, estimé, déduit ou prévu) ou encore une fluctuation extrême des éléments analysés.

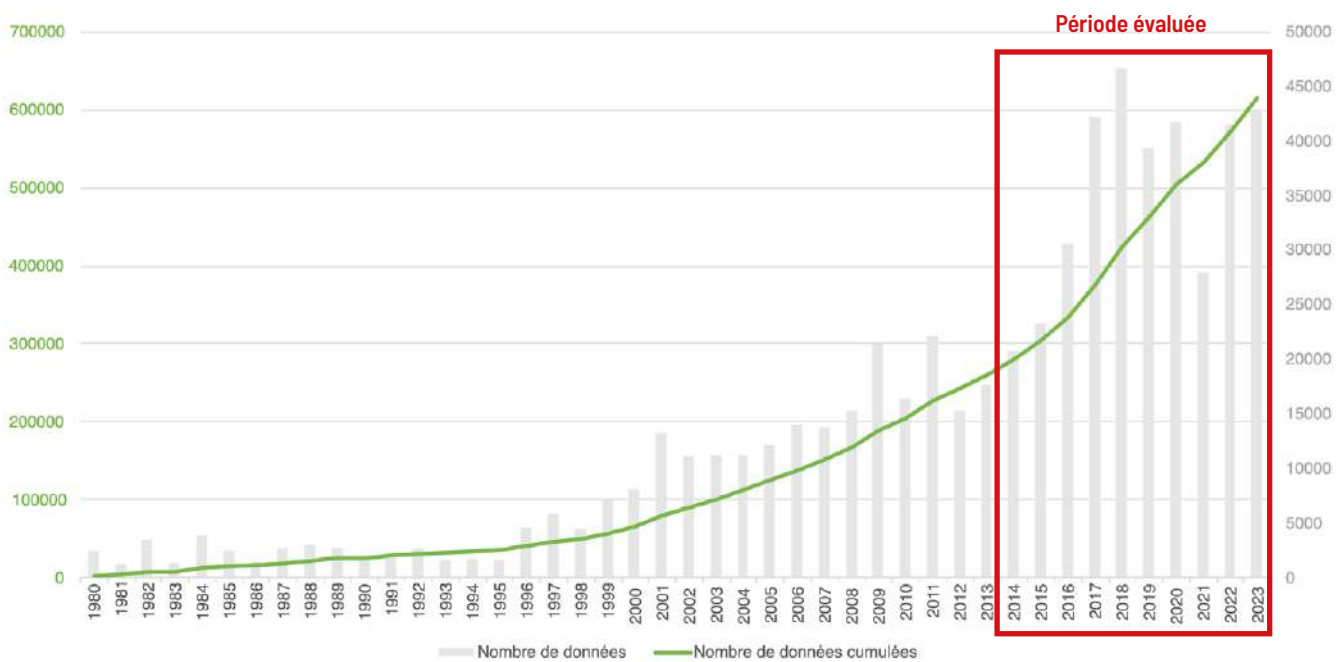
DONNÉES UTILISÉES

Afin de mener à bien ce travail d'évaluation, deux bases de données ont été mobilisées : la Bourgogne Base Fauna, administrée par la SHNA-OFAB pour la Bourgogne, et la base Taxa (aujourd'hui Lobelia invertébrés), administrée par le CBNBFC-ORI et l'Opie Franche-Comté pour la Franche-Comté. Ces deux bases de données regroupent actuellement l'ensemble des données de papillons de jour et de zygènes produites par les salariés et bénévoles des structures travaillant sur ces groupes taxonomiques dans la région. Après compilation de ces deux jeux de données, **le nombre de données régionales exploitables et analysées à la maille 2 x 2 km s'élève à 355 785 pour la période évaluée.**

Enfin, seules les données valides ont été prises en compte pour l'évaluation. Par conséquent, les données « à confirmer », « douteuses » ou encore « invalidées » ont toutes été exclues.



Nombre de données relatives au groupe des papillons de jour et zygènes par mailles 2 x 2 km sur la période évaluée (2014-2023).



Évolution du nombre de données relatives au groupe des papillons de jour et zygènes depuis 1980 en Bourgogne-Franche-Comté.

GROUPES TAXONOMIQUES CONCERNÉS ET NOMBRE DE TAXONS ÉVALUÉS

Cette Liste rouge régionale s'intéresse aux Lépidoptères rhopalocères (ou « papillons de jour ») et aux zygènes appartenant aux familles suivantes : HesperIIDae, Papilionidae, Pieridae, Riodinidae, Lycaenidae, Nymphalidae et Zygaenidae. En Bourgogne-Franche-Comté, cela concerne **167 espèces** (146 rhopalocères et 21 zygènes).

Parmi celles-ci, 6 ont été exclues de l'analyse parce qu'elles ne se reproduisent pas dans la région ou bien parce qu'elles y ont été introduites et placées dans la catégorie « non applicable » (NA). Finalement, **161 espèces appartenant au groupe des rhopalocères et des zygènes ont été évaluées** pour cette Liste rouge. À celles-ci s'ajoutent 4 taxons à statut particulier (sous-espèces ou écotypes) qui ont fait l'objet d'une évaluation complémentaire.

LA ZYGÈNE DE LA PETITE CORONILLE

La zygène de la petite coronille (*Zygaena fausta*) présente deux sous-espèces en Bourgogne-Franche-Comté : *Zygaena fausta jucunda* Meisner, 1818 et *Zygaena fausta fortunata* Rambur, 1866. Dans la région, la sous-espèce *jucunda* n'est présente qu'au pic de l'Aigle (Jura). Le reste des populations (Bourgogne et une partie de la Franche-Comté) relève de la sous-espèce *fortunata*. Toutes deux ont fait l'objet d'une évaluation complémentaire.



Zygaena fausta - E. Gaillard

L'AZURÉ DES MOUILLÈRES

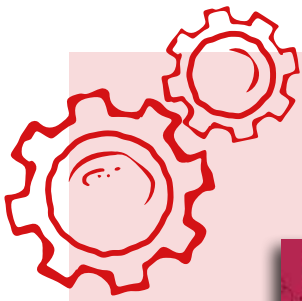
L'azuré des mouillères (*Phengaris alcon*) présente deux écotypes, l'un sur milieux humides (l'azuré des mouillères (*Phengaris alcon alcon*)) et l'autre sur milieux secs (l'azuré de la croissette (*Phengaris alcon rebeli*)). En raison du statut particulier de l'espèce et de ses écotypes (protection, inscription au Plan national d'actions en faveur des *Maculinea* 2011-2015 puis au Plan national d'actions en faveur des papillons de jour 2018-2028) et des menaces avérées sur leurs habitats, il a été choisi de réaliser également le processus d'évaluation pour les deux écotypes (en plus de l'espèce).

Phengaris alcon rebeli et ses œufs sur gentiane jaune - R. Itrac-Bruneau

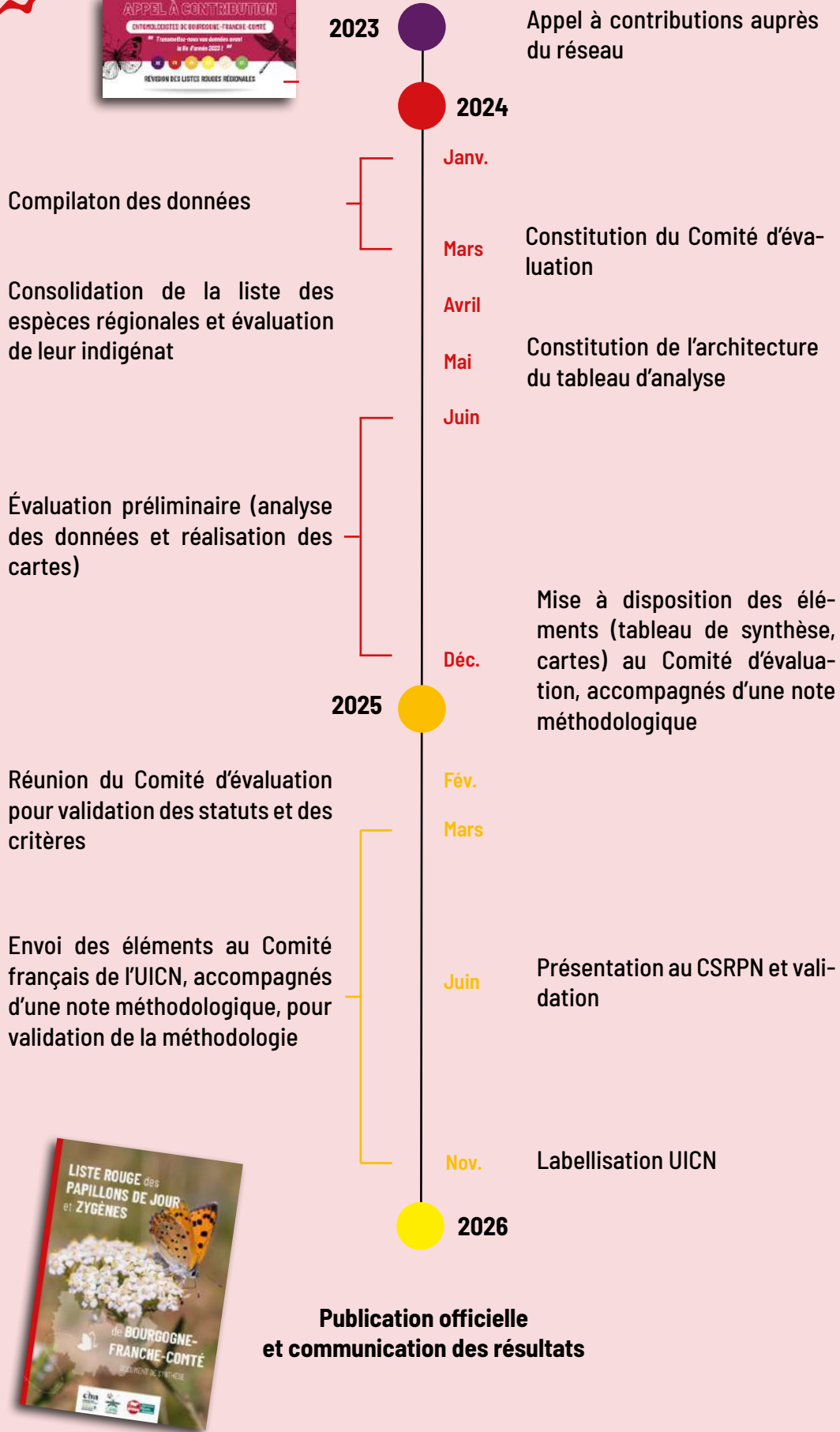


Gentiane des marais avec œufs de Phengaris alcon alcon - R. Itrac-Bruneau





CALENDRIER D'ÉLABORATION



PRINCIPALES STRUCTURES FOURNISSEUSES DE DONNÉES

- Agence française pour la biodiversité
- Association des Amis de la Réserve naturelle du lac de Remoray
- Association des Lépidoptéristes de France
- Association Espaces-Chantiers Environnement Local
- Association Ornithologique et Mammalogique de Saône-et-Loire
- Bureaux d'études (AERU ; Aïno Adriens ; Catherine Duflo ; Climax ; ECO Jura Environnement ; EPA ; Insecta ; Mosaïque Environnement ; Sciences Environnement)
- Centre Suisse de Cartographie de la Faune
- Communauté de Communes des Coteaux de la Haute-Seille
- Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin
- Communauté de Communes de Petite-Montagne
- Communauté de Communes Frasne Drugeon
- Conseil Départemental de la Nièvre
- Conservatoire botanique national de Bourgogne-Franche-Comté - Observatoire régional des Invertébrés
- Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne
- Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté
- Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine
- Conservatoire de la Nature Paul-Bert
- EPTB Saône & Doubs
- Fédération départementale des chasseurs du Doubs
- Fédération départementale des chasseurs du Jura
- Fédération départementale des chasseurs de Haute-Saône
- Flavia Association pour les Papillons et leur Étude
- France Nature Environnement Doubs
- GIP Bourgogne
- Groupe Naturaliste Universitaire de Franche-Comté
- Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture
- Le Monde des insectes (www.insecte.org)
- Lépi'Net - Les Carnets du Lépidoptériste Français
- Ligue pour la Protection des Oiseaux de Bourgogne-Franche-Comté
- Muséum national d'Histoire naturelle
- Observatoire français de la biodiversité
- Office pour les insectes et leur environnement
- Office pour les insectes et leur environnement de Franche-Comté
- Parc naturel régional des Ballons des Vosges
- Parc naturel régional du Haut-Jura
- Parc naturel régional du Morvan
- Pays de Montbéliard agglomération
- Réserve naturelle nationale de la Combe Lavaux - Jean Roland
- Réserve naturelle nationale du Lac de Remoray
- Réserve naturelle nationale du Sabot de Frotey
- Réserve naturelle nationale de l'Île du Girard
- Société d'histoire naturelle d'Autun - Observatoire de la faune de Bourgogne
- Société neuchâteloise d'entomologie
- Syndicat mixte d'Aménagement de la moyenne et basse vallée de l'Ognon
- Syndicat mixte des rivières du Sornin et de ses affluents
- Tela-Papillons
- Terre d'Émeraude Communauté
- Union Entomologique de France
- Université de Franche-Comté

Merci à toutes les structures ayant fourni des données, ainsi qu'à l'ensemble du réseau régional de bénévoles.



2

RÉSULTATS, CHIFFRES CLÉS ET EXEMPLES



PRÈS D'UN TIERS DES ESPÈCES MENACÉES DANS LA RÉGION

Sur les 161 espèces évaluées appartenant aux groupes des papillons de jour et zygènes, **29,2% sont actuellement considérées comme menacées de disparition à plus ou moins court terme en région Bourgogne-Franche-Comté** :

- 5 espèces sont évaluées « en danger critique » (CR) ;
- 30 « en danger » (EN) ;
- 12 « vulnérables » (VU).

Pris séparément, 28,6% des papillons de jour régionaux sont menacés. Ce chiffre s'élève à 33,3% pour les zygènes.

À celles-ci s'ajoutent 33 espèces « quasi-menacées » (NT) : leur déclin a déjà débuté, mais elles ne remplissent pas encore toutes les conditions pour être classées dans une catégorie plus élevée. Les populations de ces espèces sont donc à surveiller de près, afin d'être en mesure d'apporter plus d'éléments concrets lors de la prochaine évaluation.

Enfin, 3 espèces sont considérées comme éteintes régionalement : le fadet des laïches (*Coenonympha oedippus*), la piéride des biscutelles (*Euchloe crameri*) et le sablé du sainfoin (*Polyommatus damon*).



CHIFFRES CLÉS

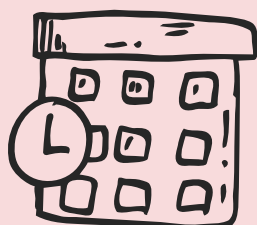
355 785

DONNÉES MOBILISÉES



PÉRIODE ÉVALUÉE :

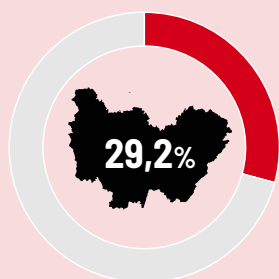
DE **2014**
À **2023**



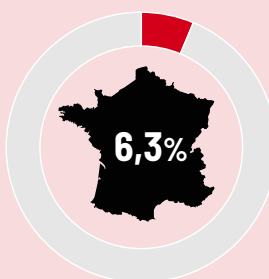
ESPÈCES ÉVALUÉES :
140 PAPILLONS DE JOUR
ET 21 ZYGÈNES
(DONT 47 SONT MENACÉES)

161

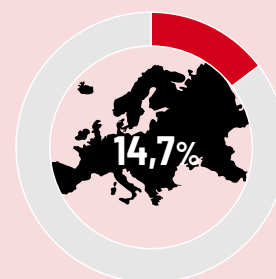
6 ESPÈCES
ÉCARTÉES
DE L'ANALYSE



ESPÈCES MENACÉES
EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ (2025)



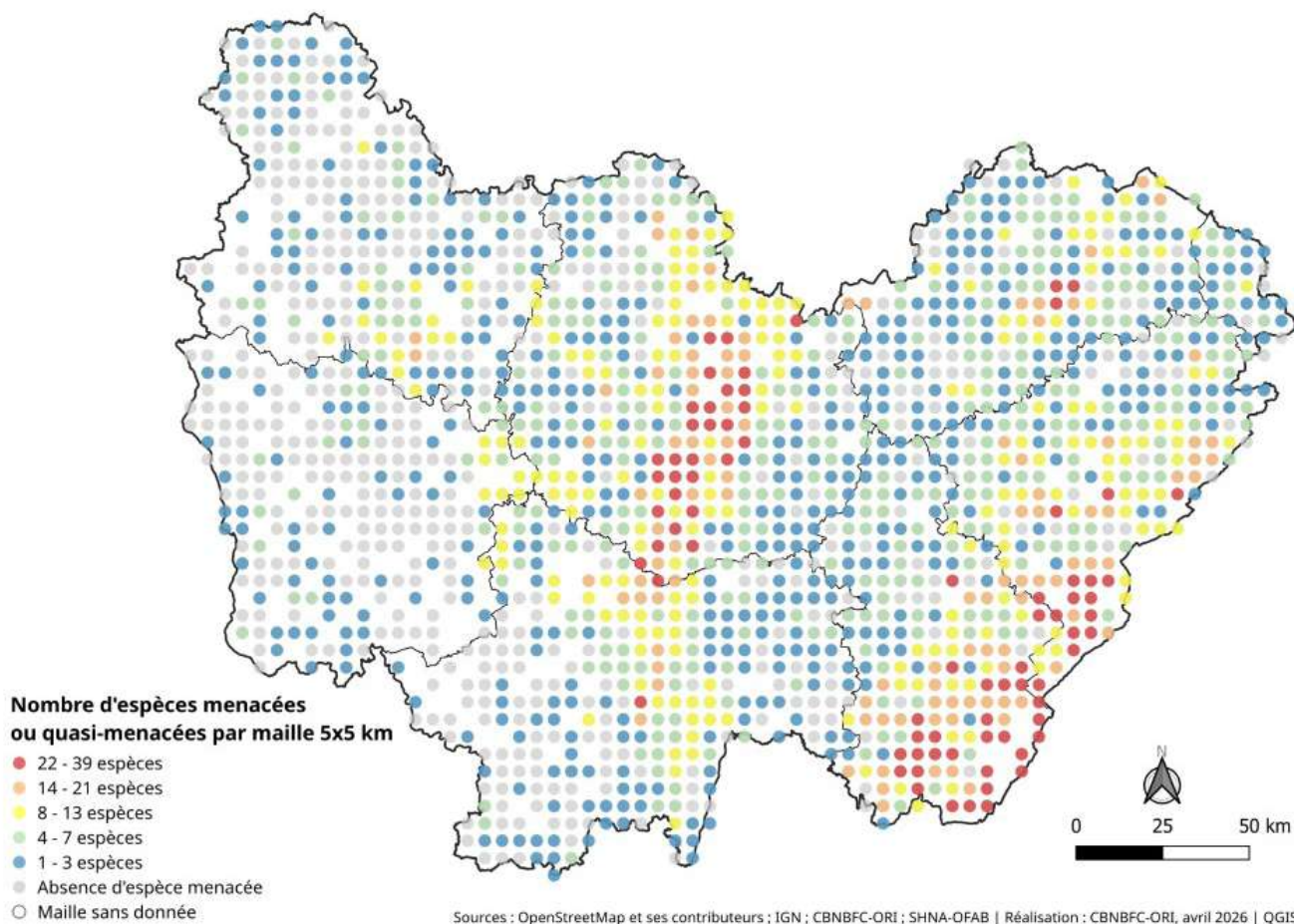
ESPÈCES MENACÉES
EN FRANCE (2012)*



ESPÈCES MENACÉES
EN EUROPE (2025)*

* Ne prennent pas en compte la famille des zygènes.

RESPONSABILITÉ DES TERRITOIRES POUR LA CONSERVATION DES PAPILLONS MENACÉS EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Nombre d'espèces menacées ou quasi-menacées relatives au groupe des papillons de jour et zygènes par maille 5 x 5 km sur la période évaluée (2014-2023).

Dans la région, les espèces menacées de disparition sont largement réparties à travers le territoire. Certains secteurs affichent cependant une plus grande richesse. Ainsi, en raison de la présence d'habitats parfois exceptionnels et localement connectés, les coteaux calcaires situés entre Dijon et Mâcon, les pelouses de la région vésulienne et le massif du Jura, constitué d'une mosaïque de milieux secs et humides, concentrent un grand nombre d'espèces menacées. Dans une moindre mesure se démarquent également le secteur de l'Avallonnais, le massif du Morvan, le Châtillonnais ainsi que le plateau des Mille étangs.

L'ensemble de ces secteurs constituent des cœurs de biodiversité régionale, riches d'une faune exceptionnelle, qu'il s'avère plus que jamais nécessaire de préserver.

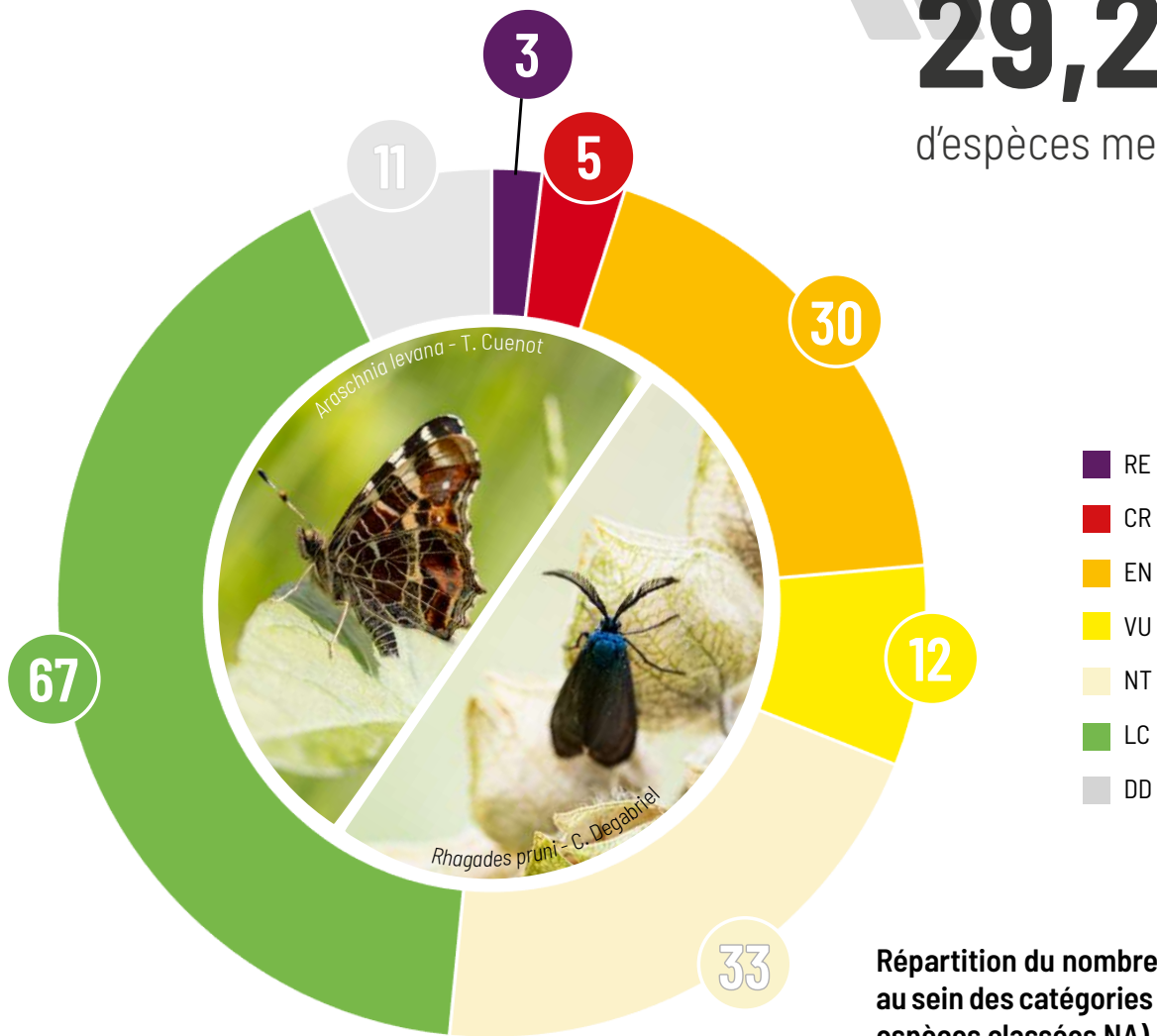
Enfin, les secteurs ne présentant pas ou peu d'espèces menacées affichent souvent des habitats plus fortement dégradés. S'ils sont fréquentés par des espèces parfois qualifiées d'« ordinaires », ils doivent tout de même faire l'objet d'une grande vigilance afin de préserver les populations locales d'un déclin futur.



Pelouse calcaire à affleurements rocheux - G. Doucet

CLASSEMENT DES PAPILLONS DE JOUR ET ZYGÈNES DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

« **29,2 %**
d'espèces menacées

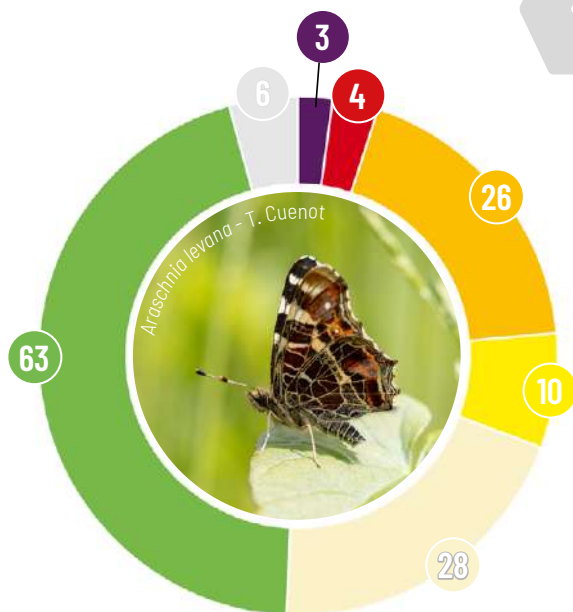


Répartition du nombre d'espèces au sein des catégories UICN (hors espèces classées NA).

28,6 %

PAPILLONS DE JOUR

d'espèces menacées



- RE
- CR
- EN
- VU
- NT
- LC
- DD

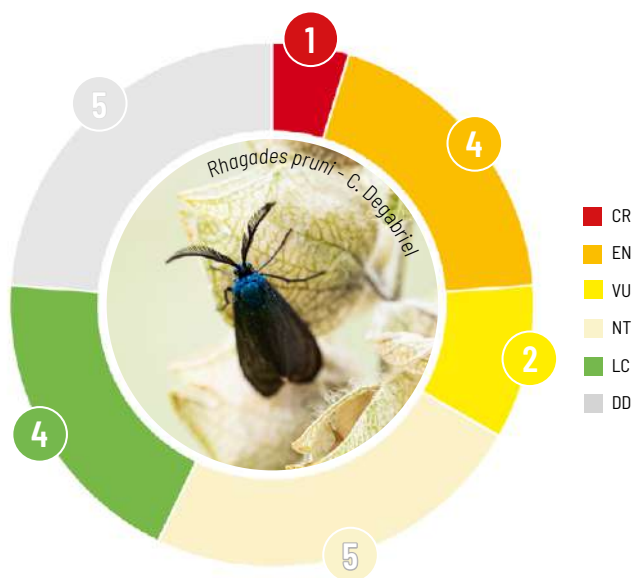
		Nombre d'espèces	%	
RE	Disparue au niveau régional	3	2,1	
CR	En danger critique	4	2,9	28,6 %
EN	En danger	26	18,6	
VU	Vulnérable	10	7,1	
NT	Quasi-menacée	28	20	
LC	Préoccupation mineure	63	45	
DD	Données insuffisantes	6	4,3	
NA	Non applicable	6	/	
Total		146		
Total sans NA		140		

ZYGÈNES

33,3 %

d'espèces menacées

		Nombre d'espèces	%	
CR	En danger critique	1	4,8	33,3 %
EN	En danger	4	19	
VU	Vulnérable	2	9,5	
NT	Quasi-menacée	5	23,8	
LC	Préoccupation mineure	4	19	
DD	Données insuffisantes	5	23,8	
NA	Non applicable	0	/	
Total		21		
Total sans NA		21		



- CR
- EN
- VU
- NT
- LC
- DD



QUELQUES EXEMPLES

PELOUSES CALCAIRES ET DALLES ROCHEUSES

Les pelouses sèches sont des formations herbacées rases, souvent issues d'une longue histoire pastorale, qui hébergent une faune et une flore particulières et emblématiques. Parmi ces milieux exceptionnels aux multiples faciès, les pelouses calcaires et les affleurements rocheux concentrent à eux seuls un grand nombre d'espèces menacées en Bourgogne-Franche-Comté. La préservation de ces habitats relève donc d'un enjeu majeur pour la région.

Pelouse calcaire - G. Doucet

L'HERMITE (*CHAZARA BRISEIS*)



Autrefois plus largement réparti dans la région, l'hermite a très fortement décliné en raison de l'abandon progressif des pratiques permettant son maintien (pâturage extensif) si bien qu'il ne subsiste aujourd'hui qu'une seule population en Saône-et-Loire. Ce fort isolement géographique contribue grandement à sa fragilité face aux perturbations, ce d'autant que les effectifs relevés restent toujours très modestes. Les derniers suivis réalisés au cours de la dernière décennie indiquent de faibles densités malgré des surfaces en apparence favorables assez conséquentes, rendant le risque de disparition régional très élevé.

Chazara briseis - A. Ruffoni



L'APOLLON (*PARNASSIUS APOLLO*)



Parnassius apollo - D. Jugan

L'apollon est un papillon emblématique des pelouses sèches montagnardes à dalles rocheuses. Dans la région, il est localisé aux secteurs d'altitude du massif jurassien. Avec l'élévation des températures, on assiste progressivement à une contraction de son aire de répartition vers les zones les plus élevées, où les températures sont plus fraîches. Ses populations se sont ainsi drastiquement réduites sur les rares stations localisées en dessous de 800 m d'altitude. Cette tendance semble durable et devrait perdurer dans le temps. L'espèce pâtit également d'une gestion souvent inadaptée de ses milieux de vie (pression trop forte ou abandon), contribuant davantage à fragiliser ce papillon emblématique.

L'ARGUS BLEU-NACRÉ (*LYSANDRA CORIDON*)



& L'AZURÉ BLEU-CÉLESTE (*LYSANDRA BELLARGUS*)



Dans la région, le genre *Lysandra* est représenté par deux espèces thermophiles largement distribuées : l'argus bleu-nacré et l'azuré bleu-céleste. Si le second semble moins menacé, malgré un déclin des effectifs qui semble s'être engagé dans les secteurs de plaine notamment, le premier, plus tardif et plus exigeant dans les habitats qu'il fréquente, voit ses populations s'effondrer de manière généralisée sur le territoire. Cette dynamique négative est confirmée par les suivis Sterf (voir page 33) conduits en Bourgogne-Franche-Comté.

Les sécheresses estivales répétées, de plus en plus longues et intenses, semblent être à l'origine de la perturbation du succès reproducteur de l'argus bleu-nacré. Originellement montagnard, ce lycène a colonisé les plaines avant d'entamer un nouveau repli vers des zones plus fraîches. Sa régression est pour l'heure encore en deçà des seuils quantitatifs propres aux espèces « quasi-menacées », mais selon une dynamique susceptible d'aggraver très prochainement le degré de menace pesant sur ce papillon.

Lysandra coridon - G. Doucet



Lysandra bellargus - C. Degabriel



LA ZYGÈNE DU SAINFOIN (*ZYGAENA CARNIOLICA*)



Zygaena carniolica - C. Degabriel

Les populations régionales de la zygène du sainfoin se concentrent majoritairement dans les pelouses sèches des plateaux calcaires. Elle a régressé, voire disparu, de nombreux secteurs au cours de la dernière décennie, notamment dans les plaines bourguignonnes et autour de Vesoul, en lien avec un enrichissement excessif des prairies maigres entraînant de profondes modifications dans la composition du cortège végétal au détriment de ses plantes-hôtes, l'hippocrévide à toupet (*Hippocrepis comosa*), mais surtout le sainfoin (*Onobrychis viciifolia*). Peu nombreux et fragmentés, les noyaux de populations se montrent alors plus fragiles face aux perturbations. L'avenir de cette espèce est ainsi fortement lié à la gestion des milieux maigres. Également sensible aux chaleurs extrêmes, l'augmentation globale des températures fait peser une menace supplémentaire sur ses populations régionales.

PELOUSES SUR SABLES ET MILIEUX ALLUVIAUX OUVERTS

Ces habitats pionniers sont caractérisés par une flore spécialisée, adaptée à des perturbations régulières causées par une dynamique alluviale encore active. Dans ces milieux particuliers et exigeants, on trouve des formations végétales basses plus ou moins clairsemées, régulièrement rajeunies par les crues. La végétation se compose d'un cortège d'espèces thermophiles (aimant la chaleur), xérophiles (aimant la sécheresse) et annuelles. Ces milieux sont peu fréquents en Franche-Comté, mais bien représentés dans les plaines alluviales de Bourgogne.

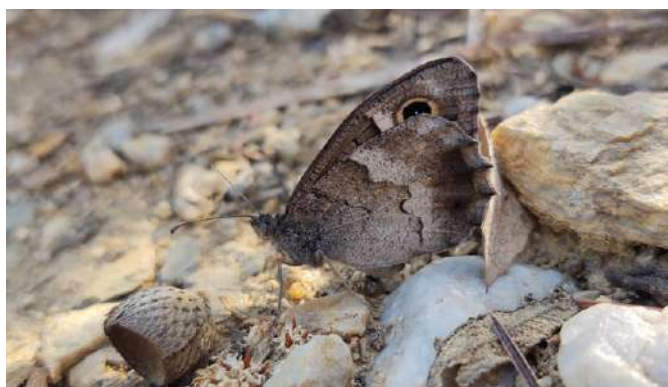
Pelouse sableuse de bord de Loire - G. Doucet

LE FAUNE (*HIPPARCHIA STATILINUS*)



Le faune est une espèce de plaine affectionnant les milieux chauds sur substrats siliceux ou sablonneux. Dans la région, il est en limite d'aire de répartition et ne se rencontre que dans quelques stations éparées localisées en bord de Loire. Très localisé, ses populations sont sévèrement fragmentées et isolées. Sa survie implique une gestion délicate des milieux par pâturage, ainsi que la préservation ou l'amélioration de la dynamique naturelle des cours d'eau, indispensable au maintien des graminées sur lesquelles il pond. Les suivis réalisés indiquent une tendance au déclin continu, comme en atteste la disparition récente de stations.

Hipparchia statilinus - I. Jaubertie



LE MARBRÉ-DE-VERT (*PONTIA DAPLIDICE*)



Pontia daplidice - T. Cuenot

Le marbré-de-vert est une espèce atlanto-méditerranéenne thermophile dont la présence hors de la région méditerranéenne est sporadique et liée aux phénomènes migratoires. En Bourgogne-Franche-Comté, on le rencontre de manière plus ou moins régulière et presque uniquement le long de la Loire, au sein de prairies sablonneuses du lit mineur du fleuve. Les données d'observation printanière suggèrent la présence de populations autochtones le long du fleuve. Ailleurs, les données de l'espèce semblent relever de l'erratisme.

Sa reproduction a été prouvée et documentée en 2014 sur une grève ligérienne, dans le département de la Nièvre, ce qui a permis de ne pas l'écarter du processus d'évaluation. Le très faible nombre de stations recensées couplé aux menaces pouvant porter atteinte à la qualité de son habitat (artificialisation et intensification) induisent un risque de disparition très élevé pour cette espèce. Cependant, le renforcement régulier des populations ligériennes par des individus provenant de populations localisées plus au Sud ont entraîné un ajustement à la baisse de son statut régional.

LISIÈRES, CLAIRIÈRES ET OURLETS

Les écosystèmes forestiers abritent une faune et une flore très diversifiées. Couvrant plus du tiers du territoire, les forêts de la région recèlent divers habitats remarquables : forêts de pente, forêts alluviales, tourbières boisées, etc. Autant de milieux qui permettent à plusieurs espèces de papillons d'y trouver les conditions idéales à leur développement. Certaines d'entre-elles, menacées de disparition sur le territoire régional, y sont strictement inféodées pour la réalisation d'au moins un stade de leur développement. Les lisières, fruticées, ourlet et autres espaces semi-boisés offrent par ailleurs des espaces de transition très favorables au développement, au refuge ou à l'alimentation de nombreux papillons de jour.

LE DAMIER DU FRÊNE (*EUPHYDRYAS MATURNA*)



En fort déclin partout en France et comptant parmi les cinq papillons les plus menacés de métropole, le damier du frêne est devenu un emblème du Parc national de forêts qui demeure un des derniers bastions français de l'espèce. Spécialiste des forêts à frênes, son maintien nécessite un taux d'humidité important et un ensoleillement suffisant pour le développement de ses larves.

On ne le retrouve donc uniquement que dans des milieux semi-ouverts (clairières et lisières des forêts claires, abords de chemins forestiers...). La ponte a lieu sur une plante-hôte quasi exclusive : le frêne élevé (*Fraxinus excelsior*). Les larves émergent fin juillet, 70% d'entre-elles périssent parasitées par de petits hyménoptères. L'ensemble des particularités de ce cycle explique en partie le statut précaire de ce papillon forestier « en danger d'extinction ». L'intensification de l'aménagement des forêts, les maladies portant atteintes aux frênes comme la chalarose et le réchauffement climatique qui affaiblit considérablement cette essence, sont autant de menaces qui pèsent sur les quelques populations restantes.



Euphydryas maturna - R. Leconte

LA ZYGÈNE DE L'OROBE (*ZYGAENA OSTERODENSIS*)



Zygaena osterodensis - R. Itrac-Bruneau

La zygène de l'orobe présente une répartition morcelée en France. Très localisée en Bourgogne-Franche-Comté, l'étendue, le nombre et la qualité de ses stations historiques ont sévèrement décliné. Cette espèce « en danger d'extinction » dans la région se développe dans les clairières et ourlets forestiers où prospère sa plante-hôte de prédilection, la vesce de Cracovie (*Vicia cracca*). Comme d'autres espèces forestières, elle est menacée par la destruction de ses habitats ciblés par un aménagement forestier souvent intensif : coupes rases, enrésinement, drainage, etc.

L'HESPÉRIE DU BROME (*CARTEROCEPHALUS PALAEMON*)



L'hespérie du brome est liée aux espaces forestiers et côtoie régulièrement les boisements tourbeux, moliniaies et zones à caractère humide. Autrefois largement répartie, elle accuse une nette régression en plaine. Ses populations subissent de nombreuses menaces d'origine anthropique, en particulier l'enrésinement, le goudronnage des allées forestières ou encore, la rectification des lisières qui comblent les clairières naturelles et limitent ses possibilités de déplacement entre les lisières forestières. L'assèchement toujours plus marqué des moliniaies et les effets du réchauffement climatique lui sont également néfastes et pourraient, à terme, aggraver son degré de menace.

Carterocephalus palaemon - C. Degabriel



LA THÉCLA DU BOULEAU (*THECLA BETULAE*)



Thecla betulae - R. Itzac-Bruneau

La thécla du bouleau est une espèce très mobile qui fréquente les lisières et haies forestières et que l'on rencontre surtout isolément, expliquant qu'elle ne soit pas toujours bien connue. Contrairement à ce que suggère son nom, ses chenilles se développent principalement sur les prunelliers (*Prunus* sp.). L'espèce, en « préoccupation mineure », est très largement distribuée dans la région et n'apparaît pas menacée de disparition, notamment grâce à sa capacité de dispersion. Malgré tout, l'arrachage des haies de prunelliers lui est délétère.

LE GRAND NÈGRE DES BOIS (*MINOIS DRYAS*)



Le grand nègre des bois apprécie les espaces semi-boisés ponctués de nombreux buissons, les forêts alluvionnaires à molinie et les ourlets à grandes graminées, plantes-hôtes de la chenille. Assez localisé en région, on rencontre ses populations essentiellement le long des premiers plateaux jurassiens et dans les côteaux calcaires. L'espèce, aujourd'hui « quasi-menacée », montre une régression importante, notamment en plaine. Ses habitats sont impactés par les extensions de gravières et les infrastructures routières qui isolent les populations et dégradent les conditions de son milieu. Le pâturage permanent impacte également les strates de graminées indispensables à sa chenille. Les populations de ce papillon tardif sont par ailleurs fragilisées par les effets du réchauffement climatique et les sécheresses successives qui agissent négativement sur son succès de reproduction. Son statut de menace en région pourrait de fait rapidement s'aggraver.

Minois dryas - N. Orliac



PRÉS-BOIS

Milieu caractéristique du massif jurassien entre 1 000 et 1 400 m d'altitude, les prés-bois sont le témoin du sylvopastoralisme ancestral de la région. Des épicéas isolés et bosquets de hêtres dispersés au milieu des pâturages alternent avec des forêts denses, des clairières et des combes dénudées qui forment un ensemble diversifié de milieux essentiels à la flore et la faune, notamment les papillons.

LA PIÉRIDE DE L'ARABETTE (*PIERIS BRYONIAE*)

La piéride de l'arabette a une distribution restreinte dans la région, ses populations se cantonnent aux lisières de montagne entre 900 m et jusque 1300 m d'altitude. Elle fréquente volontiers de son vol rapide les chemins et les routes forestières. La plante-hôte n'est pas exclusive et l'espèce s'accommode de diverses brassicacées pour pondre. Comme de nombreuses espèces montagnardes, la piéride de l'arabette, « quasi-menacée », risque de souffrir des effets du réchauffement climatique qui affectent les écosystèmes forestiers dont elle dépend. Les sécheresses et les maladies parasitaires qui touchent les forêts de montagne représentent d'importantes menaces pour une espèce à la répartition aussi réduite et dont la distribution décline progressivement.

Pieris bryoniae - J.-F. Maradan

LE MOIRÉ SYLVICOLE (*EREBIA AETHIOPS*)

Comme son nom le suggère, le moiré sylvicole est une espèce montagnarde liée aux milieux forestiers : lisières, talus en zones boisées, fonds de vallée et prés-bois constituent ses biotopes de prédilection. Cette espèce encore assez commune a connu une forte régression et une baisse significative de ses effectifs malgré sa forte mobilité. Cette dynamique négative et ce recul constaté des populations expliquent la révision du statut de cette espèce et son classement actuel en « quasi menacée » en région. Ce moiré demeure particulièrement sensible aux effets du changement climatique et aux sécheresses successives qui s'ajoutent à d'autres facteurs de dégradation de ses biotopes menacés par les aménagements forestiers intensifs, ne rendant que plus probable l'aggravation future de son degré de menace.

Erebia aethiops - C. Degabriel



PRAIRIES MÉSOPHILES, FRICHES ET MILIEUX ASSOCIÉS

Fruit d'un équilibre entre conditions écologiques et pratiques agricoles, les prairies représentent plus du tiers de la surface agricole en France. Les prairies mésophiles semi-naturelles et les milieux connexes tendent à disparaître et se banaliser.

Pour autant, elles constituent des milieux indispensables pour l'alimentation, le refuge et la reproduction des papillons, à différents stades de leur vie. En interaction directe ou indirecte avec des habitats plus spécifiques, elles sont aussi un maillon essentiel pour le déplacement des espèces d'un milieu favorable à un autre.

LE MACHAON (*PAPILIO MACHAON*)



Le machaon est un hôte typique des milieux ouverts qui s'est accommodé aux pratiques agricoles traditionnelles. Prairies de fauche, zones de culture, jardins, jachères sont autant d'espaces fréquentés par l'espèce si tant est qu'ils offrent d'abondantes ressources nectarifères et diverses Apiacées (carotte, fenouil, aneth...), plantes-hôtes utilisées pour la ponte des femelles. L'espèce est un très bon voilier et reste largement répartie en région. Ce papillon spectaculaire est classé en « préoccupation mineure » et ne semble pas menacé de disparition. Cependant, il faut noter qu'il semble régresser dans certaines localités, là où il était autrefois bien plus fréquent. Les cultures monospécifiques, les pesticides et le fauchage intensif des talus routiers affectent la disponibilité en ressources nectarifères et en plantes-hôtes.

Papilio machaon - C. Degabriel



LE GAZÉ (*APORIA CRATAEGI*)



Aporia crataegi - B. Greffier

Le gazé est un papillon affectionnant les prairies bocagères, les haies de rosacées et de prunelliers dont se nourrissent voracement les chenilles, ainsi que les pelouses peu fauchées dans lesquelles il butine activement scabieuses, centaurées, jarosses et trèfles. Malgré son statut de « préoccupation mineure » et un degré de menace encore limité, cette espèce connaît un déclin drastique dans certaines régions, jusque paraître parfois au bord de l'extinction. En Bourgogne-Franche-Comté, cette régression est également constatée, notamment en plaine. Le gazé souffre principalement de l'intensification agricole responsable de la régression, voire la disparition, des haies épineuses et des ressources florales.



La piéride du lotier se rencontre dans les milieux ouverts et fleuris : prairies bocagères, friches, cultures fourragères... Les œufs sont pondus sur diverses fabacées (*Vicia* sp., *Lotus* sp., etc.). L'espèce est probablement largement répartie en plaine. Néanmoins, elle côtoie les mêmes biotopes que la piéride irlandaise (*Leptidea juvernica*) avec laquelle elle ne peut être déterminée que par l'examen des organes génitaux. Cette difficulté d'identification est à l'origine du peu de précision sur son statut en région et de l'impossibilité de lui octroyer un degré de menace au regard de l'insuffisance de données disponibles.

Leptidea sinapis - C. Degabriel



Prairie à bistortées - Parc Bruneau

PRAIRIES HUMIDES

Les prairies humides sont des surfaces herbeuses qui se développent à proximité de cours d'eau lents, de milieux humides (tourbières, roselières, saulaies, etc.) ou de plans d'eau (étangs, etc.). Elles s'apparentent parfois à des marais et sont caractérisées par l'engorgement temporaire du sol où elles sont installées. Elles sont principalement alimentées en eau par les nappes alluviales et par les crues des rivières.

En fonction de la topographie, ces prairies sont soumises à des périodes d'inondation plus ou moins longues, leur fréquence et leur durée déterminant en grande partie le type de végétation qui s'y développe. Ces prairies représentent un fort intérêt patrimonial avec une diversité floristique et faunistique exceptionnelle. Elles jouent un rôle important pour certaines espèces de papillons dont certaines très menacées, en leur offrant des lieux de reproduction, de repos et d'alimentation.



LE CUIVRÉ DES MARAIS (*LYCAENA DISPAR*)



Lycaena dispar - M. Poussin

Bien que l'on puisse parfois l'observer loin de son biotope favorable, à la recherche d'habitats propices à sa reproduction, le cuivré des marais est un papillon hygrophile typique des prairies humides telles que les prairies inondables de plaine alluviale et de bords de ruisseaux ou les zones marécageuses. En Bourgogne-Franche-Comté, on le rencontre encore fréquemment dans nos prairies. Pourtant, ses habitats sont parfois soumis à de fortes pressions anthropiques et climatiques : enrichissement des sols, drainage, remblaiement des dépressions humides, pâturage intensif, fauchage répété, augmentation des températures... Sa forte propension à la dispersion fait qu'il contrebalance pour l'instant les disparitions de stations favorables, mais pour combien de temps encore ? Sa régression, pour l'heure en deçà des seuils quantitatifs propres aux espèces menacées, nécessite d'être suivie et documentée afin d'être en mesure d'apporter des éléments factuels lors de la prochaine évaluation.

LA MÉLITÉE NOIRÂTRE (*MELITAEA DIAMINA*)



La mélitée noirâtre est une espèce hygrophile liée aux zones humides fraîches. Bien qu'elle soit largement distribuée dans la région, son aire d'occupation est assez réduite. La tendance au déclin de la qualité de ses habitats, négativement impactés par l'augmentation des sécheresses répétées et l'intensification des pratiques de fauche et selon une dynamique qui devrait se poursuivre dans le futur, laisse entrevoir un risque de disparition réel au cours des prochaines décennies, si bien qu'elle a été classée dans la catégorie « quasi-menacée ».

Melitaea diamina - M. Poussin



L'AZURÉ DE LA SANGUISORBE (*PHENGARIS TELEIUS*)



Phengaris teleius - C. Degabriel

Connu historiquement du Haut-Doubs, l'azuré de la sanguisorbe a pendant longtemps fait partie des espèces mythiques de la région, tantôt à nouveau mentionné, tantôt contesté. Ce n'est qu'en 2016 qu'une petite population fut véritablement attestée dans le Doubs. Actuellement, le papillon se cantonne à une seule station de superficie très restreinte. Son isolement géographique extrême, excluant l'apport d'individus en provenance des régions voisines, ainsi que les menaces effectives liées à l'évolution naturelle de la végétation (fermeture progressive) et à la faiblesse des effectifs comptabilisés lors des suivis, font actuellement de cette espèce une des plus menacées de Bourgogne-Franche-Comté. À cela s'ajoute, s'il en était encore besoin, la menace supplémentaire induite par les sécheresses estivales répétées sur les secteurs méso-hygrophiles qu'elle occupe.

L'AUORE (*ANTHOCHARIS CARDAMINES*)



L'aurore est très largement distribuée dans l'ensemble de la région, où elle ne délaisse que les secteurs de plaine en monoculture. On la rencontre aussi bien dans les milieux secs à mésophiles à arabette hérissée (*Arabis hirsuta*) que dans les prairies humides à cardamine des prés (*Cardamine pratensis*). Elle peut toutefois se montrer absente de vastes secteurs humides, notamment dans les espaces gérés par fauche qu'elle ne tolère pas, soulignant ainsi que même pour les espèces qui ne présentent qu'un faible risque de disparition du territoire régional, une veille reste nécessaire.

Anthocharis cardamines - C. Degabriel



MÉGAPHORBIAIES ET PRAIRIES PARATOURBEUSES

Les mégaphorbiaies sont des formations végétales à hautes herbes (souvent de plus d'un mètre) qui se développent en bordure de cours d'eau ou en lisière de forêt humide. Elles dérivent de forêts alluviales réouvertes par l'Homme ou de l'abandon de prairies humides anciennement fauchées ou pâturées, et forment des milieux à la végétation luxuriante dont la plus caractéristique est la reine des prés (*Filipendula ulmaria*). Considérées comme rares en Europe, elles présentent cependant un fort intérêt écologique, abritant localement des espèces peu communes et spécialistes.

Les prairies paratourbeuses sont quant à elles des biotopes tout à fait particuliers. Leur sol est en effet constitué d'une faible épaisseur de tourbe (contrairement aux tourbières dont l'épaisseur de tourbe peut atteindre plusieurs mètres de profondeur) sur lequel se développe une flore adaptée à ces conditions d'engorgement, d'acidité et de fraîcheur. Dans la région, ces formations se rencontrent surtout dans le Morvan, les secteurs cristallins de la Bourgogne, ainsi que sur les plateaux jurassiens et les contreforts vosgiens.

LE CUIVRÉ DE LA BISTORTE (*LYCAENA HELLE*)



Le cuivré de la bistorte est inféodé aux milieux paratourbeux d'altitude. En Bourgogne, l'espèce a été introduite en 1975 et se maintient depuis dans quelques stations morvandelles. L'espèce n'est donc présente à l'état naturel que dans le massif du Jura et le massif vosgien. Les impacts du réchauffement climatique constatés ces dernières années (succession de périodes sèches) influent négativement sur la qualité de son habitat, avec une fragilisation notable des populations implantées dans de petites superficies. De plus, cet assèchement précoce des prairies hygrophiles au cours de la saison permet localement leur exploitation en pleine période de reproduction du papillon, ce qui nuit gravement à la pérennité des populations. En Franche-Comté, cette tendance négative a été mise en évidence au cours d'un bilan stationnel révélant la disparition de nombreuses stations ainsi que la fragmentation des populations restantes.

Lycaena helle - N. Orliac



LE NACRÉ DE LA SANGUISORBE (*BRENTHIS INO*)



Brenthis ino - M. Poussin

Le nacré de la sanguisorbe est une espèce hygrophile assez largement distribuée en Bourgogne-Franche-Comté. Sa plante-hôte, la reine des prés (*Filipendula ulmaria*), est très abondante dans les mégaphorbiaies. C'est donc tout naturellement qu'on l'y croise souvent. Toutefois, certaines populations semblent avoir localement disparu au cours de la dernière décennie, notamment dans le Territoire de Belfort, la Nièvre et l'Yonne, probablement en lien avec la disparition de leurs habitats. L'intensification des fauches et l'assèchement de ses habitats impactent négativement ce petit papillon. De plus, la reine des prés semble également pâtir d'une concurrence accrue avec plusieurs solidages, notamment le solidage géant (*Solidago gigantea*) et la verge-d'or (*S. canadensis*). Si cette dynamique négative reste pour l'heure limitée, elle pourrait s'intensifier dans les années à venir, faisant ainsi basculer l'espèce dans l'une des catégories de menace.

TOURBIÈRES ET BAS-MARAIS

Habitats humides complexes et rares, où l'eau, le sol et la végétation interagissent pour créer un milieu d'une richesse floristique et faunistique unique, les tourbières et bas-marais accueillent les espèces parmi les plus fragiles et menacées de France et d'Europe.

La diversité géologique régionale accroît également la richesse de ces milieux qui abritent près de 19% des papillons menacés de la région dont trois espèces strictement inféodées aux tourbières.

LE NACRÉ DE LA CANNEBERGE (*BOLORIA AQUILONARIS*)



Le nacré de la canneberge est représentatif des espèces liées aux tourbières où pousse sa plante-hôte exclusive : la canneberge (*Vaccinium oxycoccos*). Les adultes sont très floricoles et butinent préférentiellement le comaret des marais (*Potentilla palustris*), les cirses et les scabieuses. À l'instar des espèces de tourbières, le nacré de canneberge, protégé en France, connaît un déclin manifeste. Il demeure très sensible à la dégradation des tourbières par le drainage, le pâturage intensif ou la plantation de résineux, mais également par les sécheresses successives. Son aire de répartition en région s'est dangereusement réduite. Les derniers bilans, qui confirment une forte chute des effectifs, soulignent un risque de disparition très élevé justifiant son statut d'espèce « en danger ».

Boloria aquilonaris - B. Louboutin



LE FADET DES TOURBIÈRES (*COENONYMPHA TULLIA*)



Coenonympha tullia - M. Poussin

Espèce emblématique des tourbières, au bord de l'extinction dans nombre de régions, le fadet des tourbières ne cesse de régresser tant à l'échelle nationale qu'europpéenne. En région, ce papillon très localisé a perdu de nombreuses stations. Son habitat a subi une perte continue de qualité et de surface et les effectifs des populations se sont effondrés, justifiant son statut régional d'espèce « en danger critique » de disparition. Sa faible mobilité et ses exigences écologiques particulières, la femelle ne pondant principalement que sur des plantes des marais tourbeux comme la linaigrette (*Eriophorum* sp.) ou certaines laïches (*Carex* sp.), contraignent ses capacités d'adaptation face aux menaces qui pèsent sur ces milieux (plantation de résineux, drainage, réchauffement climatique global...).

LE SOLITAIRE (*COLIAS PALAENO*)



Le solitaire est une espèce montagnarde liée aux tourbières d'altitude où pousse sa plante-hôte exclusive, l'airelle des marais (*Vaccinium uliginosum*). De son vol particulièrement vif, l'espèce peut parcourir plusieurs kilomètres et fréquenter les prairies humides adjacentes pour butiner des plantes nectarifères. Ce papillon a beaucoup souffert de la destruction des milieux humides : assèchement des marais et des prés humides, drainage des tourbières, fragmentation des grandes zones humides... Requirant une surface d'habitat très importante et malgré une forte mobilité, les populations, peu nombreuses, risquent de connaître un déclin inéluctable en raison de cette perte d'habitats favorables. Les effets du changement climatique exercent une influence négative supplémentaire et son degré de menace pourrait s'aggraver prochainement.

Colias palaeno - M. Poussin



MOLINIAIES ET LANDES HUMIDES

Au contact de sols humides riches en matière organique, ces habitats offrent une large palette de diversité végétale très spécifique associant graminées et plantes souvent rares et protégées dont dépend une faune tout aussi particulière. Aujourd'hui, ces milieux fragiles sont partout en très forte régression.

Prairie humide - B. Goeffrier



LE MÉLIBÉE (*COENONYMPHA HERO*)



Coenonympha hero - N. Orliac

Disparu de presque tous les départements français, le mélibée ne subsiste plus de manière pérenne qu'en Franche-Comté en France. La région porte donc une responsabilité majeure en matière de conservation pour cette espèce considérée comme l'une des plus menacées d'Europe de l'Ouest. Le mélibée fréquente les milieux herbacés humides avec une préférence pour les prairies humides et bas-marais où pousse la molinie bleue (*Molinia caerulea*). Sédentaire et morcelée en petites populations, l'espèce est « en danger » dans la région. La dégradation et la disparition permanentes de ses habitats par le drainage, l'enrésinement, le surpâturage et les fauches précoces et répétées lui sont souvent fatales. Si les sites les plus surveillés apparaissent se maintenir, justifiant l'abaissement de son statut de menace, le devenir de ce papillon reste encore bien incertain et ses stations historiques poursuivent leur régression.

LE MIROIR (*HETEROPTERUS MORPHEUS*)



Espèce remarquable par ses taches blanches auréolées de noir au-dessous de ses ailes, le miroir est un papillon qui fréquente les landes, les tourbières, les prairies marécageuses et les lisières forestières à molinie bleue (*Molinia caerulea*) sur laquelle pond spécifiquement la femelle. Cette espèce est assez rare et menacée, sa répartition s'est réduite en France où elle occupe la moitié Ouest du pays. En région, elle n'est présente qu'en Bourgogne qui constitue sa limite orientale et demeure cantonnée à des stations localisées et restreintes. La qualité et la superficie de ses habitats sont en net recul sous l'effet de nombreuses pressions : enrésinement, déprise agricole, drainage, sécheresses successives... Classée « en danger », son risque de disparition régional reste très élevé.

Heteropterus morpheus - M. Poussin



ESPÈCES DISPARUES OU NON ÉVALUÉES



LE SABLÉ DU SAINFOIN (*POLYOMMATUS DAMON*)



Polyommatus damon - R. Itrac-Bruneau

C'est au cours de l'étude d'une collection ancienne de papillons en vue de son informatisation que plusieurs individus de sablés du sainfoin ont été (re)découverts en 2023. Les cinq spécimens, tous prélevés sur la même commune jurassienne dans les années 1970, attestent de l'existence historique d'une population régionale isolée aujourd'hui disparue. Jusqu'alors inconnu de la région, ce magnifique papillon était mentionné des montagnes du département voisin de l'Ain mais n'avait pas fait l'objet d'observations fiables relatées en Franche-Comté. Cet exemple illustre parfaitement la nécessité de saisir régulièrement ses observations dans une base de données, mais aussi de consulter et d'archiver les données issues de collections ou de carnets de terrain afin de contribuer à la connaissance de la faune régionale.

LE NACRÉ DE LA BISTORTE (*BOLORIA EUNOMIA*)



L'espèce a été introduite dans le massif du Morvan par un lépidoptériste dans les années 1970 à partir d'une souche originaire des Ardennes françaises dans le but de suivre la progression de l'occupation des habitats vacants. Pour cette raison, elle est considérée comme non naturalisée selon la méthodologie UICN, ce qui la place dans la catégorie « non applicable ». Les données indiquent toutefois que ce superbe papillon amoureux de la bistorte, plante rare en Bourgogne, voit ses populations chuter dans ses quelques stations morvandelles historiques.

Boloria eunomia - D. Demergès



L'AZURÉ PORTE-QUEUE (*LAMPIDES BOETICUS*)



Lampides boeticus - T. Cuenot

L'azuré porte-queue est une espèce méditerranéo-asiatique à forte capacité de dispersion dont les effectifs régionaux sont alimentés par des apports extérieurs plus ou moins constants et sans reproduction durable avérée. Ainsi, en l'absence de population reproductrice régulière installée dans la région, l'espèce est classée « non applicable ». Avec l'élévation des températures, une installation durable dans le futur n'est pas à exclure et son statut pourrait alors évoluer lors du prochain exercice d'évaluation.

STATUT DES ESPÈCES

PAPILLONS DE JOUR

Famille	Nom scientifique complet	Nom français	Tendance actuelle	Catégorie Liste rouge BFC ¹	Critères UICN	Catégorie Liste rouge France ²
NYMPHALIDAE	<i>Coenonympha oedippus</i> (Fabricius, 1787)	Fadet des laïches		RE		NT
PIERIDAE	<i>Euchloe crameri</i> Butler, 1869	Piérïde des biscuitelles		RE		LC
LYCAENIDAE	<i>Polyommatus damon</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Sablé du sainfoin		RE		LC
NYMPHALIDAE	<i>Chazara briseis</i> (Linnaeus, 1764)	Hermite	↘	CR	B1ab(i,iii,iv)	VU
NYMPHALIDAE	<i>Coenonympha tullia</i> (O.F. Müller, 1764)	Fadet des tourbières	↘	CR	A2c	EN
LYCAENIDAE	<i>Cupido osiris</i> (Meigen, 1829)	Azuré de la chevrette	↘	CR	B2ab(iii,iv)	LC
LYCAENIDAE	<i>Phengaris teleius</i> (Bergsträsser, 1779)	Azuré de la sanguisorbe	↘	CR	B(1+2)ab(iii)	VU
NYMPHALIDAE	<i>Arethusana arethusa</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Mercuré	↘	EN	B2ab(iii)	LC
NYMPHALIDAE	<i>Boloria aquilonaris</i> (Stichel, 1908)	Nacré de la canneberge	↘	EN	B2ab(iii)	NT
NYMPHALIDAE	<i>Boloria titania</i> (Esper, 1793)	Nacré porphyrin	↘	EN	B(1+2)ab(iii)	LC
NYMPHALIDAE	<i>Coenonympha hero</i> (Linnaeus, 1760)	Mélibée	↘	EN	B2ab(iii,iv)	CR
NYMPHALIDAE	<i>Erebia meolans</i> (Prunner, 1798)	Moiré des fêtuques	↘	EN	B2ab(iii)	LC
NYMPHALIDAE	<i>Erebia pronoe</i> (Esper, 1780)	Moiré fontinal	↘	EN	B(1+2)ab(i,iii)	LC
NYMPHALIDAE	<i>Euphydryas maturna</i> (Linnaeus, 1758)	Damier du frêne	↘	EN	B(1+2)ab(i,ii,iii,iv)	EN
HESPERIIDAE	<i>Heteropterus morpheus</i> (Pallas, 1771)	Miroir	↘	EN	B1ab(i,ii,iii)(-1)	LC
NYMPHALIDAE	<i>Hipparchia semele</i> (Linnaeus, 1758)	Agreste	↘	EN	A2c	LC
NYMPHALIDAE	<i>Hipparchia statilinus</i> (Hufnagel, 1766)	Faune	↘	EN	B(1+2)ab(ii,iii,iv)	LC
NYMPHALIDAE	<i>Limenitis populi</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Sylvain	↘	EN	B2b(iv)c(iii)	NT
LYCAENIDAE	<i>Lycaena alciphron</i> (Rottemburg, 1775)	Cuivré mauvin	↘	EN	B2ab(i,iii)	LC
LYCAENIDAE	<i>Lycaena virgaureae</i> (Linnaeus, 1758)	Cuivré de la verge-d'or	↘	EN	B(1+2)ab(i,ii,iii)	LC
NYMPHALIDAE	<i>Melitaea aurelia</i> Nickerl, 1850	Mélitée des digitales	↘	EN	B2ab(i,iii)	VU
HESPERIIDAE	<i>Muschampia floccifera</i> (Zeller, 1847)	Hespérie de la bétoune	↘	EN	B(1+2)ab(iii)	LC
PAPILIONIDAE	<i>Parnassius apollo</i> (Linnaeus, 1758)	Apollon	↘	EN	B(1+2)b(i,iii)c(iv)	LC
LYCAENIDAE	<i>Phengaris arion</i> (Linnaeus, 1758)	Azuré du serpolet	↘	EN	B2ab(iii)	LC
LYCAENIDAE	<i>Phengaris nausithous</i> (Bergsträsser, 1779)	Azuré des paluds	↘	EN	B(1+2)ab(iii)	VU
LYCAENIDAE	<i>Plebejus idas</i> (Linnaeus, 1760)	Azuré du genêt	↘	EN	B2ab(iii,iv)	LC
LYCAENIDAE	<i>Polyommatus dorylas</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Azuré du méfilot	↘	EN	B(1+2)b(i,iii,iv)c(iv)	NT
PIERIDAE	<i>Pontia daplidice</i> (Linnaeus, 1758)	Marbré-de-vert	↘	EN	B1ab(i,ii,iv)(-1)	LC
LYCAENIDAE	<i>Pseudophilotes baton</i> (Bergsträsser, 1779)	Azuré du thym	↘	EN	B2ab(i,iii)	LC
HESPERIIDAE	<i>Pyrgus alveus</i> (Hübner, 1803)	Hespérie du faux-buis	↘	EN	B2ab(iii,iv)	LC
HESPERIIDAE	<i>Pyrgus carthami</i> (Hübner, 1813)	Hespérie du carthame	↘	EN	B(1+2)ab(i,ii,iii)	LC
HESPERIIDAE	<i>Pyrgus cirsii</i> (Rambur, 1839)	Hespérie des cirses	↘	EN	B(1+2)ab(iii)	NT
HESPERIIDAE	<i>Pyrgus serratalae</i> (Rambur, 1839)	Hespérie de l'alchémille	↘	EN	B2ab(iii)	LC
NYMPHALIDAE	<i>Boloria selene</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Petit Collier argenté	↘	VU	B2ab(ii,iii)	NT
PIERIDAE	<i>Colias palaeno</i> (Linnaeus, 1760)	Solitaire	↘	VU	B(1+2)ab(iii)	LC
NYMPHALIDAE	<i>Erebia oeme</i> (Hübner, 1804)	Moiré des luzules	↘	VU	B(1+2)ab(iii)(-1)	LC
NYMPHALIDAE	<i>Euphydryas aurinia</i> (Rottemburg, 1775)	Damier de la succise	↘	VU	B2b(iii,iv)c(iii)	LC
NYMPHALIDAE	<i>Fabriciana niobe</i> (Linnaeus, 1758)	Chiffre	↘	VU	B2ab(iii)	NT
NYMPHALIDAE	<i>Hipparchia fagi</i> (Scopoli, 1763)	Sylvandre	↘	VU	C2a(i)	LC

¹BFC : Bourgogne-Franche-Comté ; ²Date de publication : 2012

Famille	Nom scientifique complet	Nom français	Tendance actuelle	Catégorie Liste rouge BFC ¹	Critères UICN	Catégorie Liste rouge France ²
LYCAENIDAE	<i>Lycaena helle</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Cuivré de la bistorte	↘	VU	A2ac	NT
LYCAENIDAE	<i>Lycaena hippothoe</i> (Linnaeus, 1760)	Cuivré écarlate	↘	VU	A2ac	LC
NYMPHALIDAE	<i>Nymphalis antiopa</i> (Linnaeus, 1758)	Morio	?	VU	A2ac	LC
LYCAENIDAE	<i>Phengaris alcon</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Azuré des mouillères	↘	VU	B2ab(iii)	NT
NYMPHALIDAE	<i>Apatura ilia</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Petit Mars changeant	=	NT	pr. A2ac	LC
NYMPHALIDAE	<i>Apatura iris</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Mars changeant	=	NT	pr. A2ac	LC
NYMPHALIDAE	<i>Boloria euphrosyne</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Collier argenté	=	NT	pr. B2a	LC
NYMPHALIDAE	<i>Brenthis ino</i> (Rottemburg, 1775)	Nacré de la sanguisorbe	=	NT	pr. A2ac	LC
HESPERIIDAE	<i>Carterocephalus palaemon</i> (Pallas, 1771)	Hespérie du brome	=	NT	pr. A2ac	LC
NYMPHALIDAE	<i>Coenonympha glycerion</i> (Borkhausen, 1788)	Fadet de la mélisse	=	NT	pr. B2b(iii)	LC
LYCAENIDAE	<i>Cupido minimus</i> (Fuessly, 1775)	Argus frêle	=	NT	pr. A2ac	LC
NYMPHALIDAE	<i>Erebia aethiops</i> (Esper, 1777)	Moiré sylvicole	=	NT	pr. A2ac	LC
NYMPHALIDAE	<i>Erebia euryale</i> (Esper, 1805)	Moiré frange-pie	=	NT	pr. B(1+2)a	LC
NYMPHALIDAE	<i>Erebia medusa</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Moiré franconien	=	NT	pr. A2ac	LC
LYCAENIDAE	<i>Eumedonia eumedon</i> (Esper, 1780)	Argus de la sanguinaire	=	NT	pr. B(1+2)a	LC
NYMPHALIDAE	<i>Fabriciana adippe</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Moyen Nacré	=	NT	pr. A2ac	LC
LYCAENIDAE	<i>Glaucopteryx alexis</i> (Poda, 1761)	Azuré des cytises	=	NT	pr. A2c	LC
RIODINIDAE	<i>Hamearis lucina</i> (Linnaeus, 1758)	Lucine	=	NT	pr. A2ac	LC
HESPERIIDAE	<i>Hesperia comma</i> (Linnaeus, 1758)	Virgule	=	NT	pr. A2ac	LC
NYMPHALIDAE	<i>Hipparchia genava</i> (Fruhstorfer, 1908)	Sylvandre helvète	=	NT	pr. B2b(iii)	LC
NYMPHALIDAE	<i>Lopinga achine</i> (Scopoli, 1763)	Bacchante	=	NT	pr. A2ac	NT
LYCAENIDAE	<i>Lycaena dispar</i> (Haworth, 1802)	Cuivré des marais	=	NT	pr. A2c	LC
LYCAENIDAE	<i>Lysandra coridon</i> (Poda, 1761)	Argus bleu-nacré	↘	NT	pr. A2ac	LC
NYMPHALIDAE	<i>Melitaea diamina</i> (Lang, 1789)	Mélitée noirâtre	=	NT	pr. A2ac	LC
NYMPHALIDAE	<i>Minois dryas</i> (Scopoli, 1763)	Grand Nègre des bois	=	NT	pr. B2b(iii)	LC
PIERIDAE	<i>Pieris bryoniae</i> (Hübner, 1800)	Piérède de l'arabette	=	NT	pr. B(1+2)b(iii)	LC
LYCAENIDAE	<i>Plebejus argus</i> (Linnaeus, 1758)	Azuré de l'ajonc	=	NT	pr. A2c	LC
LYCAENIDAE	<i>Polyommatus thersites</i> (Cantener, 1835)	Azuré de l'esparcette	=	NT	pr. B2b(iii)	LC
HESPERIIDAE	<i>Pyrgus malvae</i> (Linnaeus, 1758)	Hespérie de l'ormière	=	NT	pr. A2c	LC
LYCAENIDAE	<i>Satyrium acaciae</i> (Fabricius, 1787)	Thécla de l'amarel	=	NT	pr. A2ac	LC
LYCAENIDAE	<i>Satyrium spini</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Thécla des nerpruns	=	NT	pr. A2ac	LC
HESPERIIDAE	<i>Thymelicus acteon</i> (Rottemburg, 1775)	Hespérie du chiendent	=	NT	pr. A2ac	LC
NYMPHALIDAE	<i>Aglais io</i> (Linnaeus, 1758)	Paon-du-jour	↗	LC		LC
NYMPHALIDAE	<i>Aglais urticae</i> (Linnaeus, 1758)	Petite Tortue	=	LC		LC
PIERIDAE	<i>Anthocharis cardamines</i> (Linnaeus, 1758)	Aurore	=	LC		LC
NYMPHALIDAE	<i>Aphantopus hyperantus</i> (Linnaeus, 1758)	Tristan	=	LC		LC
PIERIDAE	<i>Aporia crataegi</i> (Linnaeus, 1758)	Gazé	=	LC		LC
NYMPHALIDAE	<i>Araschnia levana</i> (Linnaeus, 1758)	Carte géographique	=	LC		LC
NYMPHALIDAE	<i>Argynnis paphia</i> (Linnaeus, 1758)	Tabac d'Espagne	↗	LC		LC
LYCAENIDAE	<i>Aricia agestis</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Collier-de-corail	=	LC		LC
NYMPHALIDAE	<i>Boloria dia</i> (Linnaeus, 1767)	Petite Violette	↗	LC		LC
NYMPHALIDAE	<i>Brenthis daphne</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Nacré de la ronce	=	LC		LC
NYMPHALIDAE	<i>Brintesia circe</i> (Fabricius, 1775)	Silène	↗	LC		LC
LYCAENIDAE	<i>Callophrys rubi</i> (Linnaeus, 1758)	Thécla de la ronce	=	LC		LC
HESPERIIDAE	<i>Carcharodus alceae</i> (Esper, 1780)	Hespérie de l'alcée	=	LC		LC

¹ BFC : Bourgogne-Franche-Comté ; ² Date de publication : 2012

Famille	Nom scientifique complet	Nom français	Tendance actuelle	Catégorie Liste rouge BFC ¹	Critères UICN	Catégorie Liste rouge France ²
LYCAENIDAE	<i>Celastrina argiolus</i> (Linnaeus, 1758)	Azuré des nerpruns	=	LC		LC
NYMPHALIDAE	<i>Coenonympha arcania</i> (Linnaeus, 1760)	Céphale	↗	LC		LC
NYMPHALIDAE	<i>Coenonympha pamphilus</i> (Linnaeus, 1758)	Fadet commun	=	LC		LC
PIERIDAE	<i>Colias alfacariensis</i> Ribbe, 1905	Fluoré	=	LC		LC
PIERIDAE	<i>Colias crocea</i> (Geoffroy in Fourcroy, 1785)	Souci	↗	LC		LC
LYCAENIDAE	<i>Cupido alcetas</i> (Hoffmannsegg, 1804)	Azuré de la faucille	↗	LC		LC
LYCAENIDAE	<i>Cupido argiades</i> (Pallas, 1771)	Azuré du trèfle	=	LC		LC
LYCAENIDAE	<i>Cyaniris semiargus</i> (Rottemburg, 1775)	Azuré des anthyllides	=	LC		LC
NYMPHALIDAE	<i>Erebia ligea</i> (Linnaeus, 1758)	Moiré blanc-fascié	=	LC		LC
HESPERIIDAE	<i>Erynnis tages</i> (Linnaeus, 1758)	Point-de-Hongrie	=	LC		LC
PIERIDAE	<i>Gonepteryx rhamni</i> (Linnaeus, 1758)	Citron	=	LC		LC
PAPILIONIDAE	<i>Iphiclides podalirius</i> (Linnaeus, 1758)	Flambé	=	LC		LC
NYMPHALIDAE	<i>Issoria lathonia</i> (Linnaeus, 1758)	Petit Nacré	↗	LC		LC
NYMPHALIDAE	<i>Lasiommata maera</i> (Linnaeus, 1758)	Némusien	=	LC		LC
NYMPHALIDAE	<i>Lasiommata megera</i> (Linnaeus, 1767)	Mégère	=	LC		LC
NYMPHALIDAE	<i>Limenitis camilla</i> (Linnaeus, 1764)	Petit Sylvain	=	LC		LC
NYMPHALIDAE	<i>Limenitis reducta</i> (Staudinger, 1901)	Sylvain azuré	↗	LC		LC
LYCAENIDAE	<i>Lycaena phlaeas</i> (Linnaeus, 1760)	Cuivré commun	=	LC		LC
LYCAENIDAE	<i>Lycaena tityrus</i> (Poda, 1761)	Cuivré fuligineux	=	LC		LC
LYCAENIDAE	<i>Lysandra bellargus</i> (Rottemburg, 1775)	Azuré bleu-céleste	=	LC		LC
NYMPHALIDAE	<i>Maniola jurtina</i> (Linnaeus, 1758)	Myrtil	=	LC		LC
NYMPHALIDAE	<i>Melanargia galathea</i> (Linnaeus, 1758)	Demi-deuil	=	LC		LC
NYMPHALIDAE	<i>Melitaea cinxia</i> (Linnaeus, 1758)	Mélitée du plantain	↗	LC		LC
NYMPHALIDAE	<i>Melitaea didyma</i> (Esper, 1778)	Mélitée orangée	↗	LC		LC
NYMPHALIDAE	<i>Melitaea parthenoides</i> (Keferstein, 1851)	Mélitée de la lancéole	↗	LC		LC
NYMPHALIDAE	<i>Melitaea phoebe</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Mélitée des centaurees	=	LC		LC
NYMPHALIDAE	<i>Nymphalis polychloros</i> (Linnaeus, 1758)	Grande Tortue	=	LC		LC
HESPERIIDAE	<i>Ochlodes sylvanus</i> (Esper, 1777)	Sylvaine	=	LC		LC
PAPILIONIDAE	<i>Papilio machaon</i> (Linnaeus, 1758)	Machaon	=	LC		LC
NYMPHALIDAE	<i>Pararge aegeria</i> (Linnaeus, 1758)	Tircis	=	LC		LC
PIERIDAE	<i>Pieris brassicae</i> (Linnaeus, 1758)	Piérade du chou	=	LC		LC
PIERIDAE	<i>Pieris manii</i> (Mayer, 1851)	Piérade de l'ibéride	↗	LC		LC
PIERIDAE	<i>Pieris napi</i> (Linnaeus, 1758)	Piérade du navet	=	LC		LC
PIERIDAE	<i>Pieris rapae</i> (Linnaeus, 1758)	Piérade de la rave	=	LC		LC
LYCAENIDAE	<i>Plebejus argyrognomon</i> (Bergsträsser, 1779)	Azuré des coronilles	=	LC		LC
NYMPHALIDAE	<i>Polygonia c-album</i> (Linnaeus, 1758)	Robert-le-Diable	=	LC		LC
LYCAENIDAE	<i>Polyommatus icarus</i> (Rottemburg, 1775)	Azuré de la bugrane	=	LC		LC
HESPERIIDAE	<i>Pyrgus armoricanus</i> (Oberthür, 1910)	Hespérie des potentilles	↗	LC		LC
NYMPHALIDAE	<i>Pyronia tithonus</i> (Linnaeus, 1771)	Amaryllis	=	LC		LC
LYCAENIDAE	<i>Quercusia quercus</i> (Linnaeus, 1758)	Thécla du chêne	=	LC		LC
LYCAENIDAE	<i>Satyrium ilicis</i> (Esper, 1779)	Thécla de l'yeuse	=	LC		LC
LYCAENIDAE	<i>Satyrium pruni</i> (Linnaeus, 1758)	Thécla du prunier	=	LC		LC
LYCAENIDAE	<i>Satyrium w-album</i> (Knoch, 1782)	Thécla de l'orme	=	LC		LC
NYMPHALIDAE	<i>Speyeria aglaja</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Nacré	=	LC		LC
HESPERIIDAE	<i>Spialia sertorius</i> (Hoffmannsegg, 1804)	Hespérie des sanguisorbes	=	LC		LC

¹BFC : Bourgogne-Franche-Comté ; ²Date de publication : 2012

Famille	Nom scientifique complet	Nom français	Tendance actuelle	Catégorie Liste rouge BFC ¹	Critères UICN	Catégorie Liste rouge France ²
LYCAENIDAE	<i>Thecla betulae</i> (Linnaeus, 1758)	Thécla du bouleau	=	LC		LC
HESPERIIDAE	<i>Thymelicus lineola</i> (Ochsenheimer, 1808)	Hespérie du dactyle	=	LC		LC
HESPERIIDAE	<i>Thymelicus sylvestris</i> (Poda, 1761)	Hespérie de la houque	=	LC		LC
NYPHALIDAE	<i>Vanessa atalanta</i> (Linnaeus, 1758)	Vulcain	↗	LC		LC
NYPHALIDAE	<i>Vanessa cardui</i> (Linnaeus, 1758)	Belle Dame	↗	LC		LC
LYCAENIDAE	<i>Aricia artaxerxes</i> (Fabricius, 1793)	Argus de l'hélianthème	?	DD		LC
PIERIDAE	<i>Colias hyale</i> (Linnaeus, 1758)	Soufré	?	DD		LC
PIERIDAE	<i>Leptidea juvernica</i> Williams, 1946	Piérie irlandaise	?	DD		-
PIERIDAE	<i>Leptidea sinapis</i> (Linnaeus, 1758)	Piérie du lotier	?	DD		LC
NYPHALIDAE	<i>Melitaea athalia</i> (Rottemburg, 1775)	Mélitée du mélampyre	?	DD		LC
NYPHALIDAE	<i>Melitaea celadussa</i> Fruhstorfer, 1910	Mélitée de Fruhstorfer	?	DD		-
NYPHALIDAE	<i>Boloria eunomia</i> (Esper, 1800)	Nacré de la bistorte	↘	NA		LC
LYCAENIDAE	<i>Cacyreus marshalli</i> Butler, 1898	Argus des pélagoniums	↗	NA		NA
LYCAENIDAE	<i>Lampides boeticus</i> (Linnaeus, 1767)	Azuré porte-queue	?	NA		LC
NYPHALIDAE	<i>Lasiommata petropolitana</i> (Fabricius, 1787)	Gorgone	?	NA		LC
LYCAENIDAE	<i>Leptotes pirthous</i> (Linnaeus, 1767)	Azuré de la luzerne	?	NA		LC
HESPERIIDAE	<i>Muschampia lavatherae</i> (Esper, 1783)	Hespérie de l'épiaire	?	NA		NT

ZYGÈNES

Famille	Nom scientifique complet	Nom français	Tendance actuelle	Catégorie Liste rouge BFC ¹	Critères UICN	Catégorie Liste rouge France ²
ZYGAENIDAE	<i>Zygaena romeo</i> (Duponchel, 1835)	Zygène des vesces	↘	CR	B1ab(iii)	-
ZYGAENIDAE	<i>Adscita manni</i> (Lederer, 1853)	Turquoise des cistes	↘	EN	B2ab(i,ii,iii,iv)c(i)	-
ZYGAENIDAE	<i>Jordanita globulariae</i> (Hübner, 1793)	Turquoise des globulaires	↘	EN	B2ab(i,ii,iii)	-
ZYGAENIDAE	<i>Zygaena loniceræ</i> (Scheven, 1777)	Zygène du trèfle de montagne	↘	EN	B2ab(ii,iii,iv)	-
ZYGAENIDAE	<i>Zygaena osterodensis</i> Reiss, 1921	Zygène de l'orobe	↘	EN	B(1+2)ab(iii,iv)	-
ZYGAENIDAE	<i>Zygaena carniolica</i> (Scopoli, 1763)	Zygène du sainfoin	↘	VU	B2ab(i,ii,iii,iv)	-
ZYGAENIDAE	<i>Zygaena viciae</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Zygène de la jarosse	↘	VU	A2c	-
ZYGAENIDAE	<i>Adscita geryon</i> (Hübner, 1813)	Turquoise des hélianthèmes	↘	NT	pr. A2ac	-
ZYGAENIDAE	<i>Adscita statice</i> (Linnaeus, 1758)	Turquoise de la sarcille	↘	NT	pr. A2ac	-
ZYGAENIDAE	<i>Zygaena fausta</i> (Linnaeus, 1767)	Zygène de la petite coronille	↘	NT	pr. A2ac	-
ZYGAENIDAE	<i>Zygaena loti</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Zygène de la faucille	↘	NT	pr. A2ac	-
ZYGAENIDAE	<i>Zygaena trifolii</i> (Esper, 1783)	Zygène des cornettes	↘	NT	pr. A2ac	-
ZYGAENIDAE	<i>Aglaope infausta</i> (Linnaeus, 1767)	Zygène des épines	=	LC		-
ZYGAENIDAE	<i>Zygaena ephialtes</i> (Linnaeus, 1767)	Zygène de la coronille	↗	LC		-
ZYGAENIDAE	<i>Zygaena filipendulae</i> (Linnaeus, 1758)	Zygène de la filipendule	=	LC		-
ZYGAENIDAE	<i>Zygaena transalpina</i> (Esper, 1780)	Zygène transalpine	=	LC		-
ZYGAENIDAE	<i>Jordanita notata</i> (Zeller, 1847)	Turquoise des chardons	↘	DD		-
ZYGAENIDAE	<i>Jordanita subsolana</i> (Staudinger, 1862)	Turquoise de la cardoncelle	?	DD		-
ZYGAENIDAE	<i>Rhagades pruni</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Turquoise du prunellier	?	DD		-
ZYGAENIDAE	<i>Zygaena minos</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Zygène des boucages	?	DD		-
ZYGAENIDAE	<i>Zygaena purpuralis</i> (Brünnich, 1763)	Zygène du serpolet	?	DD		-

¹ BFC : Bourgogne-Franche-Comté ; ² Date de publication : 2012

STATUT DES SOUS-ESPÈCES ET ÉCOTYPES

PAPILLONS DE JOUR

Famille	Nom scientifique complet	Nom français	Tendance actuelle	Catégorie Liste rouge BFC ¹	Critères UICN	Catégorie Liste rouge France ²
LYCAENIDAE	<i>Phengaris alcon alcon</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Azuré des mouillères	↘	EN	B2ab(iii)	-
LYCAENIDAE	<i>Phengaris alcon rebeli</i> (Hirschke, 1904)	Azuré de la croisette	↘	VU	B(1+2)ab(iii)	-

ZYGÈNES

Famille	Nom scientifique complet	Nom français	Tendance actuelle	Catégorie Liste rouge BFC ¹	Critères UICN	Catégorie Liste rouge France ²
ZYGAENIDAE	<i>Zygaena fausta jucunda</i> Meisner, 1818	Zygène de la petite coronille	↘	CR	B(1+2)ab(iii,iv)	-
ZYGAENIDAE	<i>Zygaena fausta fortunata</i> Rambur, 1866	Zygène de la petite coronille	↘	NT	pr. A2ac	-

¹BFC : Bourgogne-Franche-Comté ; ²Date de publication : 2012





3

LE SUIVI TEMPOREL DES RHOPALOCÈRES DE FRANCE



OBJECTIFS

Le protocole Sterf (Suivi temporel des rhopalocères de France) est un programme de science participative visant à quantifier l'évolution temporelle des populations de papillons de jour communs de l'Hexagone dans le but de fournir un outil d'évaluation de la santé des communautés de papillons diurnes.

C'est donc un **projet à long terme et à vocation nationale** qui a pour objectif de mettre en relation les variations d'abondance des espèces suivies avec les modifications environnementales, par exemple la transformation des milieux par l'agriculture et l'urbanisation, ou le changement climatique. À l'échelle européenne, ces données sont agrégées avec celles

d'autres protocoles similaires existant dans d'autres pays pour fournir des tendances à plus grande échelle grâce au programme European Butterfly Monitoring Scheme (eBMS).

En outre, en fournissant des données quantifiables et factuelles, les suivis Sterf réalisés en Bourgogne-Franche-Comté peuvent permettre de contribuer à alimenter les réflexions sur les tendances des populations locales, dont nous avons besoin pour l'élaboration des Listes rouges.

Ce programme est co-animé par le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) et l'Office pour les insectes et leur environnement (Opie) et s'intègre dans le cadre plus général de l'observatoire de biodiversité Vigie-Nature.

UN PROTOCOLE SIMPLE

L'objectif est de suivre les populations de papillons de jour (et accessoirement d'hétérocères diurnes) le long de **transects** (circuits fixes) définis sur un ou plusieurs sites, en réalisant **au moins 4 passages répartis au cours d'une année** (soit une visite par mois en mai, juin, juillet et août) et espacés d'au moins 15 jours. Lorsque les conditions météorologiques permettent la réalisation du protocole, l'observateur relève à chaque passage et de la manière la plus exhaustive possible toutes les espèces (ou groupes d'espèces) observées le long des transects. Sont pris en compte tous les **rhopalocères dont les adultes sont facilement reconnaissables à distance**, sans qu'il y ait de nécessité de les capturer pour la détermination (l'observateur étant libre de contrôler au besoin un exemplaire jugé douteux pour confirmer sa détermination). Ce choix est nécessaire pour que les transects soient parcourus en un temps réduit (environ 10 minutes) et que les identifications soient fiables. Certaines espèces difficiles peuvent être regroupées pour les comptages. Ainsi, **il n'est pas nécessaire d'être un lépidoptériste chevronné et expérimenté pour participer !**

DURÉE DE L'ÉTUDE

Pour que les données collectées puissent être exploitables et permettent de répondre aux objectifs fixés, il est nécessaire que cette étude soit poursuivie sur de nombreuses années pour pouvoir détecter des tendances.

Nous encourageons donc les observateurs souhaitant s'engager dans la démarche à envisager des suivis sur plusieurs années consécutives.

DES OUTILS CONÇUS POUR VOUS ACCOMPAGNER

Depuis 2023, de nombreux outils ont été créés et adaptés en français afin de rendre accessible à tout un chacun la prise en main de ce protocole : le site de l'eBMS traduit en français, une application mobile ButterflyCount sur Android et iOS, des mini-guides d'identification de terrain (plaines tempérées et pourtour méditerranéen et Corse), des guides pour la saisie et le suivi des transects et un serveur Discord fraîchement créé pour toutes questions ou partage d'expériences. Voilà de quoi suivre les papillons dans votre région tout en contribuant à la science !

Retrouvez tous ces outils et bien plus sur :
<https://papillons.pnaopie.fr/sterf/>
et <https://butterfly-monitoring.net/fr>



Arícia agestis - T. Cuenot

Minimum 4 passages :

X Mai Juin Juillet Août X
 passage 1er 2nd 3ème 4ème passage passage

4 Passages minimum par an
mai, juin, juillet et août

Site choisi ou tiré au sort
(carré de 2km/2km)

5 à 15 sections de 50 à 500m

Pas de pluie <50% couverture nuageuse
 + de 13°C (17°C si nuages) vent <30km/h

OPIE Réseau National de France VIGIE NATURE OFB eBMS

COMMENT PARTICIPER ?

Vous souhaitez participer au protocole en Bourgogne-Franche-Comté ? N'hésitez pas à contacter l'un des animateurs nationaux du programme auprès de l'Opie ou du MNHN, ou l'un des relais régionaux auprès de la SHNA-OFAB pour la Bourgogne ou du CBNBFC-ORI pour la Franche-Comté.

Animateur national :

Mathieu de Flores (Opie) / mathieu.deflores@insectes.org

Animatrices régionales :

- pour la Bourgogne : Magdalena Brugger (SHNA-OFAB) / magdalena.brugger@shna.fr
- pour la Franche-Comté : Raphaëlle Itrac-Bruneau (CBNBFC-ORI) / raphaelle.itrac-bruneau@cbnbfc.fr



Melanargia galathea - C. Degabriel

Coordination du projet : Raphaëlle Itrac-Bruneau & Frédéric Mora (CBNBFC-ORI).

Comité d'évaluation : Yann Baillet (Flavia APE), Quentin Barbotte (SHNA-OFAB), Luc Bettinelli (CEN Franche-Comté), Magdalena Brugger (SHNA-OFAB), Mathurin Carnet (SHNA-OFAB), Guillaume Doucet, David Demergès (CEN Lorraine), Roland Essayan, Raphaëlle Itrac-Bruneau (CBNBFC-ORI), Denis Jugan (Opie Franche-Comté), François Louiton (Opie Franche-Comté), Frédéric Mora (CBNBFC-ORI) & Loreley Prunier (CEN Bourgogne).

Structures partenaires : CEN Bourgogne, CEN Franche-Comté, CEN Lorraine, Flavia APE, Opie Franche-Comté & SHNA-OFAB.

Accompagnement technique et validation : Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) ; Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) de Bourgogne-Franche-Comté ; Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de Bourgogne-Franche-Comté.

Rédaction : Raphaëlle Itrac-Bruneau & Chloé Degabriel (CBNBFC-ORI).

Relecture : Frédéric Mora (CBNBFC-ORI).

Conception graphique : Justine Amiotte-Suchet & Mélitine Fouché (CBNBFC-ORI).

Avec le soutien de : Fonds vert, DREAL Bourgogne-Franche-Comté & Région Bourgogne-Franche-Comté.

Remerciements : Yannick Chittaro (Info Fauna), Guillaume Doucet, Serge Gressette (CEN Centre-Val de Loire), Alexia Monsavoit (Opie) et Kévin Plaetevoet (PatriNat/MNHN) pour la phase préparatoire, l'ensemble des membres du comité d'évaluation pour leur implication, Lena Baraud (UICN France) pour son précieux regard technique ayant permis d'obtenir la labellisation UICN ainsi que Gwladys Buffat (DREAL Bourgogne-Franche-Comté) pour son aide apportée dans l'organisation de la réunion du comité et le suivi du dossier. Merci enfin, aux photographes qui nous confient leurs magnifiques clichés.

Photos de couverture :

- Cuivré mauvin (*Lycaena alciphron*), évalué « en danger » © Thibault Cuenot
- Azuré des paluds (*Phengaris nausithous*), évalué « en danger » © Thibault Cuenot

BIBLIOGRAPHIE

Essayan R., Jugan D., Mora F. & Ruffoni A. (coord.), 2013. Atlas des papillons de jour de Bourgogne et Franche-Comté (rhopalocères et zygènes). *Rev. Sci. Bourgogne-Nature* Hors-série 13. 494 p.

Itrac-Bruneau R., 2025. *Liste rouge des papillons de jour et zygènes de Bourgogne-Franche-Comté. Note méthodologique à destination du CSRPN et de l'UICN*. Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés, 25 p. + annexes.

Jacquot P., Itrac-Bruneau R., Barbotte Q., Mora F. & Ryelandt J. (coord.), 2022. *Déclinaison régionale du Plan national d'actions en faveur des papillons de jour – Bourgogne-Franche-Comté – 2021-2030. Agir pour la préservation de nos papillons de jour et zygènes patrimoniaux*. Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés, Office pour les insectes et leur environnement de Franche-Comté, Société d'histoire naturelle d'Autun – Observatoire de la faune de Bourgogne, 231 p.

Moncorgé S. & Gisbert M., 2016. *Plan d'actions en faveur des tourbières de Franche-Comté 2016-2025*. Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté. Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bourgogne-Franche-Comté, 153 p. + annexes.

UICN France, 2018. *Guide pratique pour la réalisation de Listes rouges régionales des espèces menacées – Méthodologie de l'UICN & démarche d'élaboration. Seconde édition*. Paris, France. 56 p.

UICN France, MNHN, OPIE & SEF, 2014. *La Liste rouge des espèces menacées en France. Chapitre Papillons de jour de France métropolitaine*. Paris, France. 16 p.



RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE

Itrac-Bruneau R. & Mora F. (coord.), 2026. *Liste rouge des papillons de jour et zygènes de Bourgogne-Franche-Comté. Document de synthèse*. Conservatoire botanique national de Bourgogne-Franche-Comté - Observatoire régional des Invertébrés, Office pour les insectes et leur environnement de Franche-Comté & Société d'histoire naturelle d'Autun - Observatoire de la faune de Bourgogne, 36 p.

La Liste rouge des papillons de jour et zygènes de Bourgogne-Franche-Comté a été validée par le CSRPN le 17 juin 2025 et labellisée par l'UICN le 28 novembre 2025.



Fondée sur une solide base scientifique, la Liste rouge de l'UICN est reconnue comme l'outil de référence le plus fiable pour connaître le niveau des menaces pesant sur les espèces.

UICN France



AVEC LE SOUTIEN DE :

